

22
1970

Sommaire

Liminaire page 5

Etudes

Les questions posées aujourd'hui dans l'Eglise
Père MATAGRIN page 13

Prêtre à plein temps ou à temps partiel ?
René SALAUN page 35

Les étrangers parmi nous
Agnès PITROU page 55

Coup de tonnerre dans un ciel gris
Marie-Jean MOSSAND page 67

Trois années avec les travailleurs portugais
Pierre GERY page 70

Officiel-Prélature

Nominations page 73

Carnet de la Mission page 74

Liminaire

Ce numéro d'été vous arrive à la rentrée. Il risque peut-être un ensevelissement sous le paquet déjà volumineux de courrier, de revues et de dossiers qui vous attendent à votre retour de congés !

Une fois encore, il aborde des thèmes connus, apparemment rattachés : crise de l'Eglise, problèmes du prêtre, présence des immigrants... Mais un ton vigoureux et constructif reprend chacun de ces pôles familiers d'une manière nouvelle.

Les articles du Père MATAGRIN et de René SALAUN analysent la crise actuelle de l'Eglise. Le premier la saisit à un plan général au niveau de son ensemble ; le second s'arrête à un point d'application particulier mais révélateur : le prêtre.

Ce qui caractérise ces deux papiers c'est qu'ils veulent dépasser la simple description de la crise. Comme Maurice BELLET, ils sont « las de touiller la crise ! ».

...Trois attitudes de fond les animent :

- *comprendre* la crise ; discerner les causes dans un effort courageux de lucidité.
- *baliser* la route confuse d'aujourd'hui.
- et enfin *construire* la route de demain, ouvrir cet immense chantier que la crise actuelle elle-même appelle.

L'un et l'autre en effet refusent de proposer un nouveau diagnostic sans esquisser en même temps une thérapeutique et l'attitude fondamentale qu'elle suppose aujourd'hui.

Le Père MATAGRIN n'a pas écrit cet article pour la Lettre aux Communautés. Il s'agit d'une conférence qu'il a prononcée le 2 mars dernier à Grenoble, au Théâtre Municipal, dans le cadre des « conférences pédagogiques » et qui a été publiée dans la D.C. du 21-6-1970 (n° 1565). Nous remercions ici le Père MATAGRIN d'avoir bien voulu nous autoriser à le présenter à notre tour aux lecteurs de la Lettre aux Communautés.

Ce texte épiscopal est une option et un acte d'espérance. Il sera en même temps une référence positive pour tous ceux qui attendent aujourd'hui — si souvent en vain — une parole prophétique de l'Eglise...

Dans l'inventaire qu'il tente en première partie, le Père MATAGRIN analyse le contexte actuel dont le climat est *radicalement différent* de celui « d'Essor ou Déclin de l'Eglise » du Cardinal SUHARD en 1947. Il souligne l'immense déception de beaucoup d'hommes, chrétiens ou non, devant l'Eglise officielle « qui aurait trahi l'Evangile ». Il mentionne notamment l'exode de « ceux qui quittent l'Eglise sur la pointe des pieds et qui grossissent le phénomène du 3^e ou du... 4^e homme ».

Il constate aujourd'hui un élan missionnaire *freiné*. « Cinq ans après le Concile, cette espérance semble morte » et beaucoup se heurtent « à ce qu'on a appelé l'impossibilité apostolique » due à une absence cruelle de langage, à une contestation vigoureuse de l'autorité et surtout à une remise en cause radicale de la foi...

Le Père MATAGRIN propose ensuite un *essai de diagnostic*. La crise actuelle engendre en effet une multitude de lectures, d'explications, un réel « conflit d'interprétations ». Chacun est tenté d'idéologiser les causes de la crise. Certains pensent qu'elle n'est qu'une création artificielle des mass-média ou le fruit du

concile... L'auteur de l'article situe à la *racine* même la cause véritable : « la crise actuelle n'est pas d'abord de l'ordre des structures, mais de l'ordre de la *culture*... » et avec Paul RICOEUR il conclut qu'il s'agit d'une *crise du sens* : « en entrant dans le monde de la planification et de la prospective, nous développons une *intelligence des moyens*, une intelligence de l'instrumentalité — c'est vraiment là qu'il y a progrès — mais en même temps nous assistons à une sorte d'effacement, de dissolution des buts. Nous découvrons que ce dont manquent le plus les hommes, c'est de justice certes, d'amour sûrement, mais plus encore de SIGNIFICATION » (1).

Le P. MATAGRIN conclut enfin par un *essai de balisage*. Il dégage quelques repères qui lui paraissent fondamentaux et qui constituent selon lui comme la charpente même de l'immense chantier qui s'offre à nous. C'est une véritable Recherche Commune au sens fort qu'il propose. « Il s'agit de comprendre et d'explicitier l'expérience de la vie chrétienne et ce besoin conduit à une double recherche : l'approfondissement de la connaissance de l'homme à partir de l'expérience et des sciences humaines et la recherche de la signification ultime de l'homme, de l'univers et de l'histoire à la lumière de la foi ». Foi en Jésus-Christ, témoignage de vue évangélique, intelligence de la foi, signe visible de l'Eglise seront comme les 4 balises essentielles pour « que l'Eglise prenne mieux conscience de sa mission, et en particulier de sa *catholicité* et de sa capacité d'inventer des formes nouvelles ».

L'article de René SALAUN « *PRETRE A TEMPS PLEIN OU A TEMPS PARTIEL* » ré-aborde la question du prêtre aujourd'hui, mais avec une volonté « de préparer et de mettre en œuvre ce

(1) Paul RICOEUR : « Préviation et Choix » ESPRIT Février 1966.

que sera demain ». Les requêtes de statut nouveau et de déclergification ont mis au jour des questions véritables et urgentes. Beaucoup de débats, d'affrontement autour du prêtre depuis quelques années : certains s'en lassent. Et pourtant, comme le rappelait le Père MATAGRIN dans son article : « le combat qui se livre aujourd'hui autour du ministère apostolique, celui des évêques, des prêtres et des diacres est décisif ».

René SALAUN présente simultanément les 2 positions extrêmes autour desquelles se noue l'un des conflits actuels :

— *le prêtre est-il un permanent d'Eglise ?*

— *le prêtre est-il un homme comme les autres ?*

Il analyse et critique les justifications de ces deux manières de penser qui s'affrontent : en même temps qu'il dégage la part de bien-fondé, il en manifeste les limites. Il souligne surtout le risque de durcissement idéologique qu'elles impliquent et notamment le danger de réduction et de dichotomie entre les deux démarches :

— d'un côté l'exaltation d'une « transcendance qui semble toujours synonyme d'absence » ;

— de l'autre une définition abusive de l'homme par son statut social. « Le statut de l'homme ne se définit pas par sa profession... ».

Il importe surtout « d'éviter de chosifier à la fois le sacerdoce et l'humanité du prêtre, au point de casser celui-ci en deux ; de le mettre en concurrence, de sorte que ce qui serait à l'un soit pris à l'autre ».

Il est donc urgent de rechercher le repère fondamental selon lequel le prêtre retrouvera sa véritable identité au milieu des hommes dont il partage la vie. Et c'est délibérément de la responsabilité

apostolique qu'il faut partir. Tout le mérite de « Presbyterorum ordinis » est là : avoir sans cesse situé à ce niveau la spécificité sacerdotale.

René SALAUN conclut : « La présence aux gens est donc appelée par des raisons humaines fort respectables (besoin d'être inséré, de réaliser quelque chose de reconnu, de vivre de son travail) quoique non décisives à elles seules. Elle est surtout appelée par la nature même de la responsabilité sacerdotale ».

Ceci dit, il faut avancer. Se mettre à l'œuvre. Au préalable une remarque importante : « les choses seraient déjà plus claires et les esprits plus sereins, si le principe était admis que de plus en plus le prêtre trouvera son insertion sociale normale par le moyen d'une activité profane. Pas seulement pour des raisons d'équilibre humain — il serait malheureux que des concessions soient faites par les évêques simplement pour ce motif — mais pour l'accomplissement de la tâche sacerdotale ».

Avancer c'est sortir à la fois de l'immobilisme et de l'intolérance. « Aujourd'hui nous devons préparer ce que sera demain. Non seulement le statut quo nous est interdit par le mouvement même des événements, mais il est dans la vocation de l'Eglise de sortir d'elle-même... elle doit s'obliger à des actes, qui la contraindront à réduire un train de vie ecclésial dont elle n'avait pas mesuré l'excès. Elle doit se mettre elle-même devant des faits accomplis, au nom même de cette mission qui perturbera jusqu'à la fin les certitudes et les habitudes acquises ».

René SALAUN achève son article sur deux remarques décisives, l'une concerne les critères de choix pour l'insertion du prêtre et l'autre signale les exigences de cette insertion, tant pour le presbyterium que pour tout le Peuple de Dieu. Il insiste notam-

ment sur l'urgente nécessité de véritables équipes de base, lieu de réflexion et de décision. C'est grâce à l'équipe que « ce qui doit être un choix apostolique n'apparaisse pas comme le « job » de tel ou tel ».

Dernier pôle de ce n° 22 : les immigrés.

Sous le titre « Les étrangers parmi nous », et dans le cadre de l'étude pour la révision des implantations : « Les hommes d'aujourd'hui et de demain », Agnès PITROU analyse en sociologue ce phénomène cent fois décrit. Sujet déjà « ancien » et « connu »... et pourtant ce fait massif nous échappe, bien qu'il ne cesse d'augmenter en importance numérique et démographique.

Les étrangers continuent à travailler dans les emplois les plus fatigants, les plus exposés, les plus sales, les moins rémunérés et les plus instables. Dans le bâtiment, les étrangers représentent la moitié des effectifs.

Les conditions d'habitat, de séjour et de travail en font souvent des parias, ils sont sans recours et exposés aux exploitations les plus éhontées. Leur existence rappelle d'une certaine manière ce qui a été vécu au siècle dernier à la naissance de l'industrialisation. Nous en sommes les témoins souvent ignorants, aveugles, distraits quand ce n'est pas complices. Bien des efforts privés ou publics sont faits, mais « rien ne semble à la mesure du problème ». Ne convient-il pas de s'interroger alors « sur les raisons qui font que le problème des étrangers en France reste un signe apparent de l'échec de notre société ». La condition faite aux étrangers ne serait-elle pas le reflet le plus fidèle d'une société ?...

Pour illustrer l'étude d'Agnès PITROU : deux flashes vivants,

deux cris ; tous deux émanent de prêtres totalement engagés dans le monde des immigrés en France.

Marie-Jean MOSSAND décrit un fait. Un village français bouleversé par l'arrivée de Turcs. Un homme, un prêtre porte à ces hommes brusquement dépaysés une attention passionnée... qui bouscule tout.

Pierre GERY, de son côté, nous explique à la fois comment les immigrés en France font partie de droit du mouvement ouvrier français, mais comment en fait ils y échappent de bien des côtés. C'est autre chose...

Les questions posées aujourd'hui dans l'Eglise

*Conférence de Mgr Matagrín, évêque de Grenoble,
au Théâtre municipal de Grenoble, le 2 mars 1970*

(Supplément à « Eglise de Grenoble »,
n° 28, du 12 mars 1970)

Essor ou déclin de l'Eglise ? Telle était la question posée en 1947 par le Cardinal Suhard. Au lendemain du conflit mondial, les catholiques français prenaient davantage conscience du monde moderne, de ses problèmes et de ses projets. En même temps, ils se découvraient dépositaires d'une richesse dont ils se sentaient redevables. La grande affaire était celle d'une présence missionnaire du chrétien au monde moderne. La lettre de l'archevêque de Paris est contemporaine d'une époque d'initiatives missionnaires : Mission de Paris, prêtres-ouvriers, Mission de France, développement des mouvements d'Action catholique d'adultes.

La question demeure posée, mais dans un climat radicalement différent (1). L'Eglise apparaît aujourd'hui incertaine d'elle-même, de ce qu'elle a à apporter au monde, hésitante parce que divisée sur les analyses et les méthodes.

Encore ne faut-il pas exagérer la nouveauté du contexte actuel. Dès 1952, Karl Rahner prononçait une conférence éditée sous le titre : « L'Eglise a-t-elle encore sa chance ? » dans une collection intitulée « Contestations ». Et déjà ce texte prophé-

(1) Cf. *Problèmes actuels du catholicisme français, Recherches et débats*, p. 64.

tique commençait par quelques pages sur le défaitisme des prêtres : « *Commençons donc par cet aveu : nous sommes découragés, aplatis et résignés... Nous nous sentons étrangers dans le monde... Une grande partie de ce que nous disons sonne étrange : c'est daté d'hier ou d'avant-hier* » (2).

Quoi qu'il en soit, les questions posées aujourd'hui dans l'Eglise le sont dans un contexte de crise. Depuis dix-huit mois se sont multipliés articles et ouvrages aux titres évocateurs ou provocants : « L'Eglise à l'épreuve », « L'Eglise au milieu des orages », ou « dans la tempête ». Certains étudient ce qui meurt : « l'éclatement d'une Eglise », « la décomposition du catholicisme » ou même « mort de l'Eglise ». D'autres se tournent résolument vers l'avenir : « L'Eglise a-t-elle encore un avenir ? » sous-titre d'un ouvrage intitulé *la Tombe de Dieu*.

Le terme qui revient le plus souvent, c'est celui de crise, tantôt utilisé à propos de l'Eglise — « La crise actuelle de l'Eglise » — tantôt à propos du monde — « l'Eglise dans la crise actuelle ». Paul VI n'a pas reculé un jour devant des termes suggestifs : « *L'Eglise se trouve dans une heure d'inquiétude, d'autocritique, on pourrait aller jusqu'à dire d'autodestruction. Il y a comme un bouleversement intérieur aigu et complexe auquel personne ne se serait attendu après le Concile* » (10 décembre 1968).

Sans prétendre répondre à tous ces problèmes — l'Eglise n'a pas réponse à tout — et dans les limites trop claires d'un seul exposé, je voudrais tenter un triple essai :

Un *essai d'inventaire* des questions aujourd'hui posées.

Un *essai de diagnostic* sur la signification de cette crise.

Un *essai de balisage* de la route à suivre (3).

Essai d'inventaire

Si l'Eglise fait question pour beaucoup de ses membres et aussi pour un certain nombre de ceux qui la regardent de l'extérieur, il faut reconnaître d'abord que l'attitude la plus fréquente

(2) KARL RAHNER : *L'Eglise a-t-elle encore sa chance ?* Le Cerf, p. 7, 8, 9.

(3) Dans l'inventaire et le diagnostic, nous reprendrons certains éléments de l'analyse présentée lors de l'Assemblée plénière de l'épiscopat français en novembre 1968 à Lourdes et publiée dans *Jésus-Christ Sauveur, espérance des hommes aujourd'hui*, Ed. du Centurion.

à son égard est sans doute *l'indifférence*. Un grand nombre de nos contemporains estiment que l'Eglise n'a rien à leur dire. Ils ne voient plus à quoi sert le christianisme. Il n'explique rien ; le monde s'explique par lui-même et ce qu'aujourd'hui on ignore encore sera demain pénétré par l'intelligence. Le christianisme n'opère rien, il n'est pas efficace. Il paraît tourner sur lui-même dans un univers à lui de rites et de conventions qui n'ont pas d'efficacité sociale et dont l'archaïsme fait sourire, en dépit de tous les efforts d'aggiornamento.

Une attente décue

Et pourtant il faut reconnaître *un renouveau d'intérêt* pour les problèmes religieux. Je ne pense pas ici à la simple curiosité entretenue par la presse, mais à une attente réelle quoique ambiguë. Depuis Jean XXIII et le Concile, on a remarqué une plus grande attention portée à l'Eglise, à son renouveau, aux déclarations du Pape et des évêques, librement discutées sur la place publique, aux prises de position des chrétiens. Il y a aujourd'hui des hommes et des femmes qui sont en espérance de quelque chose de la part de l'Eglise et qui la contestent parce que leur espérance, pensent-ils, risque d'être décue. Nous entendons dans l'Eglise chez les adultes, mais surtout chez les jeunes, l'écho de cette *déception*.

L'Eglise aurait trahi l'Evangile. L'Eglise, c'est-à-dire l'Eglise officielle, le monde catholique et la hiérarchie. Au moment où des peuples entiers manquent du nécessaire et demeurent frustrés de pain, de culture, de liberté et de dignité, le monde catholique n'est-il pas massivement compromis avec des comportements, des mentalités, des structures économiques et politiques où l'avoir prime l'être, où la possession empêche le partage, où la recherche du profit l'emporte sur le souci du bien commun, où l'autorité n'est pas d'abord ordonnée à la défense et à la promotion des pauvres ? Est-il possible, dans ces conditions, d'être fidèle à l'Evangile de pauvreté, d'amour et de justice sans dénoncer radicalement le monde dans lequel nous vivons ? Est-il possible d'oser prétendre être fidèle à l'Evangile sans choisir la révolution, fût-elle violente, s'il s'avère que la non-violence est inefficace ?

A la question ainsi posée, la hiérarchie catholique a répondu par les grandes encycliques sociales de Jean XXIII et de Paul VI, spécialement *Populorum progressio*. Bon nombre de catholiques essaient loyalement de les faire passer dans les faits. Mais il faut bien reconnaître que ces encycliques sont doublement

contestées. Pour tous ceux qui ont fait une option de type révolutionnaire, elles ne tendent pas à autre chose qu'à un réformisme incapable de s'attaquer à la racine du mal. D'ailleurs, il y a un décalage entre ce qui est enseigné, voire proclamé, et ce qui est vécu. Quel contraste, par ailleurs, entre la timidité du Pape en pareille matière et la vigueur avec laquelle il intervient dans le problème de l'amour et de la sexualité, mais alors, dit-on, à contre-courant des acquisitions scientifiques du monde moderne.

A l'extrême opposé de l'opinion catholique, un certain nombre de catholiques qui ont accueilli avec faveur *Humanæ vitæ*, mais se sentent plus mal à l'aise devant *Pacem in terris* ou *Populorum progressio*, accusent la hiérarchie d'avoir trahi sa mission dans la mesure où elle a pactisé avec le monde issu de la Révolution française et influencé par les socialismes. Le drame de l'Eglise est, à leurs yeux, d'avoir renoncé aux bases saines du droit naturel sur lequel était fondée la civilisation chrétienne.

Une communauté éclatée

Le résultat le plus clair de ces divergences d'interprétation, c'est *l'éclatement de la communauté catholique*. Sans doute l'unité des catholiques n'est-elle jamais pleinement réalisée, mais on peut se demander aujourd'hui si les facteurs de division ne sont pas plus forts que les facteurs de cohésion. Des événements récents révèlent le développement de l'intolérance. La communauté catholique a éclaté sous la pression de courants de pensée et d'action politiques et sociaux. L'absence de graves conflits d'ordre ecclésial avec la société, hormis les séquelles de la question scolaire, et l'acceptation du franc-jeu des chrétiens dans la nation ont entraîné la disparition de partis d'étiquette ou d'inspiration chrétienne. Les catholiques se retrouvent dans les partis ou des organisations fortement divergentes. Toutes les querelles, tous les conflits retentissent dans l'Eglise, y compris la lutte des classes. Chez un certain nombre, la solidarité avec ceux qui, croyants ou non, ont fait la même option politique, révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, est plus forte que la solidarité avec ceux qui font partie de la même Eglise. Cette opposition est d'autant plus aiguë lorsque ces options paraissent liées à la fidélité chrétienne.

Séparés dans la communauté humaine, les catholiques ne se retrouvent plus unis dans la foi. A propos de l'interprétation du Concile, de la mise en œuvre progressive de la réforme liturgique, de l'élaboration d'une nouvelle pédagogie catéchistique, des

ruptures se créent au sein de l'Eglise. D'un côté se durcissent jusqu'à l'intransigeance des positions conservatrices tandis que s'exaspèrent jusqu'à l'excès des positions novatrices : entre les deux, toute une gamme d'affirmations et d'attitudes.

Il faut reconnaître que l'éclatement va parfois jusqu'à la rupture totale. Dans un premier temps, persuadés que l'Eglise a laissé passer la grâce du renouveau offerte par le Concile, déçus dans leur espoir, des hommes, des femmes, adultes ou jeunes, quittent l'Eglise « sur la pointe des pieds », sans éclat, sans problème. C'est ce qu'on a appelé « le phénomène du Troisième homme », par rapport au premier qui refuse le Concile, au second qui l'accepte et consent aux délais. Mais voici que, peu à peu, des groupes se créent, sans lien avec la hiérarchie et la communauté, contestant radicalement l'Institution. C'est le phénomène du « Quatrième homme » aboutissant au développement d'une Eglise souterraine, qui serait la préfiguration de l'Eglise de demain.

Un élan missionnaire freiné

Toutes ces divergences freinent l'élan missionnaire. En dépit de difficultés, dont la plus grave fut l'arrêt en 1954 de l'expérience des prêtres-ouvriers, l'Eglise de France donnait le témoignage d'une Eglise en plein dynamisme sur le plan de la pensée comme sur celui de l'action. Le Concile reprenait et amplifiait les courants de renouveau qui l'avaient préparé. Une grande espérance soulevait le monde catholique. L'Eglise donnait la preuve de sa jeunesse retrouvée. Ouvrant avec courage portes et fenêtres sur le monde, elle s'avancait hardiment vers les hommes d'aujourd'hui pour leur apporter la lumière et l'amour. Cinq ans après le Concile, cette espérance semble morte. Les divergences dans l'interprétation du Concile comme dans l'interprétation du temps affaiblissent le mouvement de renouveau pastoral et missionnaire.

Ce qui est peut-être le plus significatif, c'est que la notion même de mission est mise en question. Les chrétiens les plus en contact avec les mondes de l'incroyance se heurtent à ce que l'on peut appeler l'impossibilité apostolique. Ils ressentent douloureusement leur impuissance à révéler Jésus-Christ à ceux qui ne partagent pas leur foi. Il n'y a pas de langage missionnaire. Certains en concluent que l'évangélisation du monde, telle qu'elle a été pratiquée jusque aujourd'hui, n'est plus à la mesure du monde. L'Evangile ne pénètre pas. L'Eglise n'avance pas. Cer-

tains vont jusqu'à se demander si, dans l'état actuel des rapports de l'Eglise et du monde, il est possible de poser des actes authentiquement apostoliques. Chez les jeunes, le vocabulaire de l'apostolat est souvent récusé. On tient avant tout à n'avoir rien de plus que les autres dans le dialogue avec les incroyants. On définit volontiers l'attitude du chrétien comme celle de l'homme qui reçoit plus qu'il ne donne.

Nous touchons ici l'un des points les plus critiques de la situation actuelle : la « bonne » conscience du chrétien se dissipe et laisse place à l'interrogation : « Qu'avons-nous de plus que les autres ? ». Alors une question se pose : « A quoi donc sert la foi ? A quoi sert-il d'être chrétien ? Que faudrait-il faire de plus ? ». Le chrétien perd une part de son *identité traditionnelle*. Le monde est plein d'idées que l'on croyait chrétiennes : respect de la personne, justice, paix, solidarité... Ces valeurs, voici qu'on les découvre vécues par d'autres qui n'ont pas la foi. Le christianisme en paraît comme dépossédé. Parfois même ces idéaux se sont retournés contre lui. De toute façon, ils ont leur justification en dehors de lui.

Cette interrogation est ressentie plus douloureusement par les prêtres, les religieux et les religieuses. C'est l'aspect le plus visible de la crise actuelle : diminution du nombre des vocations, pourcentage croissant de départs, mise en question du lien entre le célibat et le ministère. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la question posée ne porte pas d'abord sur le statut social du prêtre, sur son insertion dans le monde et sur les nouvelles formes d'exercice du ministère. Les prêtres s'interrogent d'abord sur leur raison d'être. Ils ont parfois le sentiment d'avoir perdu leur être au monde et d'avoir à le retrouver. Le problème est posé au niveau le plus fondamental qui est celui de la foi.

La foi difficile

Or, aujourd'hui, pour beaucoup, la *foi est difficile*. Les chrétiens sentent que leur foi est *contestée*. Ils vivent dans un monde où l'athéisme est atmosphérique, un athéisme où convergent les courants issus de Marx, de Nietzsche, de Freud. Le contact avec les hommes, les idées et les institutions de ce temps rendent les chrétiens sensibles aux critiques des divers athéismes. Ils se laissent peu à peu pénétrer ou ébranler par les thèses de ceux que l'on a qualifiés de « maîtres de soupçon » : ils mettent en question la dimension religieuse de l'homme et la vérité du christianisme.

Il faut dire que la résistance aux effets corrosifs d'un monde incroyant et athée est affaiblie par la *contestation intérieure* à la communauté catholique. Les fidèles ne sont pas d'accord sur ce qu'est la vérité.

Ceux qui se veulent le plus présents au monde d'aujourd'hui, ceux qui communient le plus profondément à ses questions et participent le plus activement à ses recherches, spécialement dans les sciences humaines et dans l'action politique, ceux-là ont l'impression de vivre dans un monde étranger au monde catholique. Ils se sentent mal à l'aise dans les formules utilisées pour présenter la foi. Le dépaysement est plus vivement ressenti par la nouvelle génération. Elle s'interroge sur la vérité du christianisme parce que les formulations habituelles lui semblent inassimilables.

L'Eglise de Vatican II a bien senti le problème. Jean XXIII avait parlé de la nécessité de distinguer le dépôt de la foi des formes sous lesquelles les vérités de la foi sont énoncées. Mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine, difficile, délicate, exigeant sur certains points de patients travaux de recherche fondamentale. Des travaux sont en cours. Des hypothèses sont immédiatement vulgarisées et certains les absorbent comme certitudes définitives. D'autres sont étonnés, scandalisés, ceux pour qui la notion de vérité a été identifiée à celle de permanence et d'immuabilité. Ils pensent qu'on change la religion. La liturgie est réformée. La formulation de la foi évolue ainsi qu'en témoigne le nouveau catéchisme. Où donc est la vérité ? se demande plus d'un catholique qui ajoute un peu sommairement : « Si ce qui m'a été dit hier n'est plus exact, qu'est-ce qui me prouve que le soit davantage ce qui est affirmé aujourd'hui ? ».

Sous ces deux attitudes opposées, nous devinons une interrogation qui va pour quelques-uns jusqu'à une expérience douloureuse d'incertitude et qui semble la toile de fond de toutes les autres interrogations.

Une autorité contestée

Il appartient normalement au ministère hiérarchique d'être signe d'unité et garant de la vérité, mais c'est autour de la question de l'autorité que se cristallise la crise actuelle. L'autorité est contestée de tous les côtés. Elle se trouve sans cesse écartelée entre ceux qui trouvent que le changement est trop rapide ou trop profond, et ceux qui s'impatiente des lenteurs et du caractère superficiel des réformes, cependant qu'une masse de fidèles

accepte l'évolution sans toujours comprendre, parfois traumatisée.

Or, toutes ces discussions demeurent relativement superficielles. Plus profondément que ses façons d'agir ou que ses modes d'existence, c'est l'autorité hiérarchique en elle-même qui est contestée. Ou bien on rêve d'une Eglise purement charismatique. Ou bien on assimile l'autorité ecclésiale à une autorité de type démocratique qui tire son fondement et sa régulation du peuple. Ou bien on nie purement et simplement l'autorité au nom d'un courant anarchiste qui se développe.

Essai de diagnostic

Il était nécessaire de faire ce bilan avant de tenter un diagnostic sur l'origine et la signification de cette crise en étudiant certaines des explications qui en sont données.

La crise, création artificielle des moyens de communication

A entendre certains, elle n'est qu'une création artificielle d'un certain nombre de *journalistes*, disposant des moyens modernes d'information : presse, radio, TV. Qu'il y ait un malaise du peuple chrétien, c'est un fait. Ceci est normal dans une période de bouleversement comme la nôtre, mais ce qui le trouble surtout, c'est que l'on retienne et majore ce qui va mal.

Qu'il y ait là une part de vérité, c'est probable. Plusieurs de mes frères dans l'Episcopat ont dénoncé à propos du problème du célibat sacerdotal un véritable matraquage de l'opinion publique. Pour sérieuse qu'elle soit, cette question n'a pas, et de loin, l'importance qui lui a été donnée depuis deux ans dans la presse française et hollandaise.

Ceci dit, les journalistes font leur métier, qui est difficile, avec la tentation de satisfaire le goût du public pour le sensationnel. Le P. Congar remarquait récemment dans *le Monde* que s'il écrivait un article contre le célibat, il aurait deux colonnes dans les journaux mais que sa fidélité n'intéresse personne. Henri Fesquet disait en d'autres termes : « Si un évêque demande aux prêtres de son diocèse de prier, je ne l'annonce pas, ça ne fait pas un titre ; s'il les réunissait pour dire : il ne faut pas prier, j'en ferais un article ! » (4).

(4) J. LEW, R. VOILLAUME, Y. CONGAR : *A temps et à contretemps*, Cerf, p. 21.

La crise, fruit du Concile

Les exigences du métier appellent donc une sélection des faits. Des journalistes chrétiens sentent combien nombreux sont ceux qui se détournent de l'Eglise parce qu'ils souffrent de certaines manières ecclésiastiques de voir, de penser et de parler et ils portent spécialement attention à des faits et gestes exprimant la recherche d'un style nouveau d'être chrétien. Or, il arrive que « l'information la plus susceptible d'interpeller l'homme en quête de l'Eglise et du Christ est souvent celle qui risque de choquer l'homme déjà rendu au port, et réciproquement » (5).

Quoi qu'il en soit de la sélection ou du grossissement d'un certain nombre de faits par les techniques de diffusion, les symptômes que nous avons analysés sont trop nombreux, trop généraux et trop profonds pour que nous ayons là l'explication décisive.

Pour d'autres, la crise actuelle vient du *Concile* ou plus exactement du phénomène conciliaire. L'Eglise de Pie XII marchait d'un pas tranquille, sûre de sa doctrine, de ses objectifs et de ses moyens. La convocation du Concile fut, à les entendre, une grave imprudence de Jean XXIII qui déclencha un mouvement incontrôlable. Sans doute le Concile fut-il autre chose que ce qu'il avait prévu, en particulier à cause d'experts qui réussirent à faire triompher une nouvelle théologie. Aujourd'hui nous en cueillons les fruits amers.

Que la situation actuelle soit due pour une part au Concile, c'est une évidence.

- Elle est due au *climat* du Concile, climat d'accueil aux questions du monde, d'ouverture œcuménique, de recherche et de liberté d'expression.
- Elle est due aussi à *l'enseignement* du Concile. L'Eglise s'est redéfinie en elle-même, dans ses objectifs, dans ses relations avec les autres églises chrétiennes, avec les autres religions, avec le monde.

La théologie conciliaire de l'Eglise est à la fois en continuité et en rupture avec celle des Conciles de Trente et de Vatican I. Cette théologie avait mis en relief certains aspects : l'Eglise est une société visible, il y a en son sein une hiérarchie ; le Pape exerce une fonction unique d'autorité. Ces éléments sont

(5) Cf. I.C.L., 15 déc. 1968.

repris par Vatican II dans une conception plus large où l'Eglise est définie comme le sacrement universel du salut. Avant d'être décrite comme société visible ou communauté assemblée, elle se saisit comme mystère, en sa source, dans le dessein du Père qui veut faire participer tous les hommes à sa vie, dans la médiation du Fils, chef de l'Eglise et Seigneur de l'histoire, dans la mission universelle de l'Esprit. On comprend que ces accents entraînent une redéfinition de la mission et des rapports de l'Eglise avec le monde.

L'Eglise ne se définit pas d'abord comme une hiérarchie, mais comme le peuple de Dieu au sein duquel il y a un ministère hiérarchique, celui des apôtres. On comprend que cela entraîne en pratique une redéfinition des rapports entre les prêtres et les laïcs.

De même, Vatican II, au lieu de revenir sur le pouvoir suprême et plénier du Pape sur l'Eglise universelle, souligne que le collège des évêques, jamais sans le Pape, toujours en communion avec lui, jouit aussi d'un pouvoir suprême et plénier sur l'Eglise universelle. On comprend que cela amène à redéfinir les rapports entre le Pape, les évêques, les conférences épiscopales, la Curie.

— La situation actuelle vient également des réformes que le Concile a décidées en matière de liturgie et d'œcuménisme par exemple.

— Enfin, elle vient des *insuffisances* du Concile.

On a eu raison de souligner que, mises à part les grandes Constitutions sur la Révélation et l'Eglise, l'apport doctrinal du Concile est insuffisant devant les graves questions posées aujourd'hui. En bien des domaines, c'est un point de départ plus qu'un point d'arrivée. A titre d'exemple, en ce qui concerne les rapports entre la religion et la foi, les rapports entre la raison et la foi, plus précisément les rapports entre la connaissance que les croyants ont de l'homme en Jésus-Christ et la connaissance qu'ils en ont à partir des sciences humaines. De même en ce qui concerne les problèmes de la justice et de la paix, le Concile n'apporte pas un enseignement réellement neuf par rapport aux encycliques qui l'ont précédé.

Le chapitre sur la vie politique est faible. Enfin, la question des ministères dans l'Eglise n'a pas été assez creusée.

Le retentissement dans l'Eglise de la crise de la civilisation

Tout ceci est vrai mais ne touche pas encore à l'explication définitive ; cela y conduit pourtant. Dans la mesure où le Concile s'est inscrit dans un effort déjà poursuivi depuis plusieurs décennies pour rendre les chrétiens plus présents au monde moderne, dans la mesure où le Concile a accéléré ce mouvement en demandant à la communauté des chrétiens de se reconnaître réellement et intimement solidaire de l'humanité et de son histoire, l'Eglise laisse retentir en elle les questions posées par l'humanité aujourd'hui. La crise actuelle est le retentissement dans l'Eglise de la crise de la civilisation moderne. Il y a crise dans l'Eglise : Dieu merci ! Qu'en serait-il de l'Eglise si elle demeurait une oasis de tranquillité dans un monde en pleine mutation ?

Précisons-le, la crise actuelle n'est pas due seulement au décalage entre les *structures* de l'Eglise et le monde moderne. Que ce décalage existe, c'est évident. L'Eglise s'était remarquablement adaptée à une civilisation de type rural encadrant les personnes dans un réseau serré de paroisses et d'archiprêtres, multipliant signes et symboles sacralisant l'espace et le temps. Elle a du mal à trouver ses formes de présence dans une civilisation industrielle urbaine. De ce point de vue, il s'agit seulement de difficultés que l'Eglise partage avec d'autres, avec l'administration civile par exemple.

Or la crise actuelle n'est pas d'abord de l'ordre des structures, mais de l'ordre de la *culture*, c'est-à-dire de la manière d'être homme, de se situer en face de soi-même, des autres, de la société, de l'univers, de l'histoire et, en définitive, de Dieu.

Nous sommes en pleine révolution de la culture, pour ne pas employer l'expression, actuellement monopolisée, de « révolution culturelle ». Nous assistons à la mise en question des diverses cultures qui ont inspiré nos contemporains.

Il y a déjà un certain temps qu'est remise en question la culture traditionnelle, celle des humanités, anciennes ou modernes, qui fournissait des valeurs à admirer, des motifs de ferveur, des occasions de réflexion et parfois, des raisons de vivre. Cette culture traditionnelle paraît aujourd'hui à beaucoup sans effet ni attrait (6).

Il y eut ensuite une culture de type scientifique et technique. Un certain nombre de nos contemporains trouvent dans l'aventure technico-scientifique l'inspiration, l'élan et peut-être l'éthique de

(6) Cf. La remarquable analyse de Jean Onimus dans l'extrait de son ouvrage *La Communication littéraire*, publié par *Le Monde* du 12 février 1970, p. 9.

leur action. Pour beaucoup d'autres, spécialement pour les jeunes, cette culture, qui a pour dominante la recherche, la connaissance objective de l'univers, l'efficacité, est refusée dans la mesure où elle semble réduire l'homme à la connaissance et au maniement intelligent de ses propres structures et de celles de l'univers, et dans la mesure où elle étouffe tout ce qui concerne la vie concrète, *sensible, affective*.

La signification de l'homme

Mais surtout, la culture scientifique et technique n'apporte pas de réponse à la question décisive des hommes d'aujourd'hui qui est celle de la signification même de l'homme, du sens total de l'existence. Paul Ricoeur a bien discerné que c'est la question cruciale aujourd'hui :

« Comprendre notre temps, c'est mettre ensemble, en prise directe, les deux phénomènes : le progrès de la rationalité et ce que j'appellerais volontiers le recul du sens. Nous sommes les contemporains de ce double mouvement... En entrant dans le monde de la planification et de la prospective, nous développons une intelligence des moyens, une intelligence de l'instrumentalité — c'est vraiment là qu'il y a progrès — mais en même temps nous assistons à une sorte d'effacement, de dissolution des buts... Nous découvrons que ce dont manquent le plus les hommes, c'est de justice, certes, d'amour sûrement, mais plus encore de signification. L'insignifiance du travail, l'insignifiance du loisir, l'insignifiance de la sexualité, voilà les problèmes sur lesquels nous débouchons » (7).

Ne touchons-nous pas là l'une des causes de ce phénomène universel qu'est le malaise, sinon la révolte des étudiants et plus largement des jeunes ? En se révoltant, ne témoignent-ils pas de l'impasse où se trouve la civilisation qu'ils remettent en cause. André Malraux a posé la question au cours d'un entretien diffusé le 21 juin 1968, par Europe n° 1 :

« Je vois un drame mondial qui est à peu près celui-ci... La civilisation chrétienne se développait à l'intérieur du christianisme. Aujourd'hui, la civilisation se développe à vide. Mon sentiment est que ce qui commence ici avec les étudiants... c'est la conséquence de la grande crise de la civilisation occidentale... On ne peut rien faire pour les étudiants si on ne leur donne pas l'espoir ».

(7) Paul Ricoeur : *Prévision et choix*, *Esprit*, février 1966, pp. 188-189.

Telle est bien la question essentielle : est-il possible de donner l'espoir aux hommes d'aujourd'hui ?

C'est dans ce climat qu'apparaît ce que Jean Onimus définissait récemment comme une troisième culture d'un caractère entièrement nouveau :

« Production sauvage et spontanée, mais qui assure auprès des jeunes générations une fonction essentielle : elle leur permet de s'exprimer, de projeter au-dehors et de donner, au moins provisoirement, configuration à leur expérience de la vie. Il s'agit de l'ensemble des créations contemporaines de l'art, du théâtre, de la musique, du cinéma et des lettres. Qu'y trouve-t-on ? Un refus frénétique de l'ordre, qu'il soit logique, moral, esthétique ou linguistique ; un parti-pris généralisé en faveur de l'informel, du concret, de la chose même mise à nu telle quelle, jaillie de l'inconscient, saisie au niveau de la palpitation, du chaos brut, du cri, avant toute mise en système ou en mots ; une affirmation délirante et provocante de liberté et de spontanéité créatrice, une volonté agressive d'épanouissement total et sans entrave, hors de toute norme, de toute institution, un éclatement de sauvagerie fraîche et joyeuse, une paradoxale culture de l'informulable et de l'indicible telle que l'Histoire n'en offre pas d'exemple. »

S'interrogeant dans *Promesses* (décembre 69) sur les chances de cette « troisième culture », Jean Onimus concluait :

« Elle devrait, en s'appuyant sur les conquêtes de la technologie, dépasser sans le renier l'univers de la connaissance et de l'organisation, afin d'instaurer cette communauté des âmes dont nous rêvons tous obscurément parce que c'est à ce niveau que se situent évidemment pour les hommes le bonheur et la plénitude. »

Nous en sommes loin. Pour le moment, ces trois cultures impossibles à concilier, ces trois langages impuissants à dialoguer se heurtent et divisent profondément les hommes dans le monde comme dans l'Eglise.

Essai de balisage

Si la mission de l'Eglise est de faire passer le monde en Dieu par Jésus-Christ, on comprend que l'exercice de cette mission soit conditionné par le monde. Le monde fournit le point d'application de la mission. Il exige des réponses aux questions

qu'il pose. Son évolution amène l'Eglise à mieux prendre conscience de sa mission, et en particulier de sa catholicité, de sa capacité d'inventer des formes nouvelles d'incarnation, d'expression du message, de la prière, de la liturgie, de la vie chrétienne. Tout au long de son histoire, l'Eglise s'est trouvée devant des mondes nouveaux à évangéliser. Et, chaque fois, elle doit se garder de deux tentations : la première, c'est de projeter des formes anciennes sur un monde nouveau ; la seconde, c'est de se dissoudre en perdant ce qui lui est propre. Dans le premier cas, elle s'attache tellement aux revêtements extérieurs qu'elle stérilise la mission en ne lui permettant pas d'aboutir à de nouvelles expressions du christianisme. Dans le second, elle se préoccupe tellement d'adaptation qu'elle renonce à l'essentiel.

L'Eglise s'est trouvée très tôt confrontée à ce problème dès la génération des apôtres. Qu'on se rappelle la querelle de Pierre et de Paul à propos des observances du judaïsme. Mais jamais peut-être l'Eglise n'a dû faire face à un affrontement aussi redoutable que celui d'aujourd'hui. Il lui faut inventer une réponse dans la fidélité à l'essentiel.

Il me semble qu'on pourrait baliser cette route par quatre points de repère.

La foi en Jésus-Christ

Le premier, c'est la foi en Jésus-Christ, l'amour de Jésus-Christ. L'Eglise n'est pas fondée sur une doctrine, encore moins sur une idéologie, ni sur un souvenir, moins encore sur un mythe. L'Eglise est fondée sur le Christ qui l'a instituée et qui continue de la soutenir et de la créer par son Esprit.

Il s'agit de revenir au programme conciliaire tel que l'a voulu Jean XXIII, pour qui l'idée d'aggiornamento était liée à l'idée de conversion à Jésus-Christ. Pour lui, ce qui était premier, c'est que l'Eglise devait se regarder dans le Christ comme dans un miroir afin de rajeunir son visage et d'être dans le monde le signe du Christ. Paul VI l'avait fortement exprimé le 29 septembre 1963 :

« D'où part notre marche ? Quelle voie allons-nous suivre ? Quel itinéraire suivre ? Trois questions, une réponse. Ici en cette heure solennelle, cette réponse nous devons la proclamer pour nous-mêmes et la faire entendre au monde qui nous entoure : c'est le Christ, le Christ qui est notre principe, le Christ qui est notre voie et notre guide, le Christ qui est notre espérance et notre foi. »

Depuis les origines, l'Eglise ne s'est jamais renouvelée qu'au souffle de l'Esprit. J'ai peur qu'un grand nombre de courants et de mouvements qui se veulent aujourd'hui forces de renouveau dans l'Eglise ne puisent pas leur inspiration à cette source proprement spirituelle et reposent en définitive sur une idéologie. Les grands novateurs, ce sont les saints. Notre époque a besoin de nouveaux François d'Assise et de nouveaux Dominique dont la sainteté était faite de fidélité intransigeante à Jésus-Christ et d'amour passionné des hommes.

La première exigence qui s'impose aujourd'hui, c'est de se convertir à Jésus-Christ.

Une fraction du monde catholique risque de réduire le christianisme à je ne sais quel déisme et de confondre la foi avec un catalogue de vérités comme la morale avec un ensemble de principes. Elle accepte Dieu plus que le Christ. Il lui faut découvrir que la foi est une relation personnelle à Jésus-Christ, un engagement de tout l'être à Jésus-Christ, écouté, aimé, adoré, servi, et que la morale chrétienne est imitation de Jésus-Christ.

Une autre fraction du monde catholique, séduite par la personnalité de Jésus de Nazareth, a besoin d'approfondir la divinité de Jésus-Christ. Elle est menacée de réduire le christianisme à un messianisme temporel et de confondre les valeurs évangéliques de justice et de paix avec les exigences de la justice sociale et de la paix internationale. Il existe même en Amérique un courant d'athéisme qui se veut chrétien dans le sens où il honore en Jésus de Nazareth le type même de l'homme libre et fraternel. C'est le Christ sans Dieu.

Les uns et les autres ont à découvrir dans la foi le mystère de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, capable de révéler à tout homme ce qu'il est appelé à devenir, fils dans le Fils, et de lui permettre de le devenir réellement.

« Il n'est d'autre avenir pour les chrétiens qu'une renaissance spirituelle, dans la perspective d'une prière qui rayonne en amour actif, inventif, d'une contemplation qui ne s'isole pas mais transfigure, d'une doctrine qu'on ne possède pas comme un objet mort mais qui exige et féconde la vie « mystique » de sorte que, pour un chrétien, toute vie, dans sa profondeur, soit mystique, lourde de mystère, rythmée par la grande initiation pascalle de mort et de résurrection. »

(M. J. LE GUILLOU, *Evangile et révolution*, p. 39)

Le témoignage d'une vie évangélique

Il s'agit ici de la nécessité pour le monde chrétien d'exprimer sa foi en Dieu dans la vie, dans tous les domaines de l'existence personnelle et sociale.

Cette exigence est dans le droit fil de ce que nous venons de dire sur l'approfondissement du mystère de l'Incarnation. Un certain nombre de chrétiens, surtout de jeunes chrétiens, sont enclins aujourd'hui à dénoncer la religion comme une aliénation. Un trop grand nombre de catholiques se sont contentés de pratiques religieuses — prières, rites et dévotions — et n'ont pas assez découvert et exprimé dans la vie les requêtes de l'amour fraternel. Ils ne se rendent pas assez compte qu'ils cautionnent ou maintiennent par leur passivité un monde qui ne cesse de fabriquer des pauvres, frustrés de pain, de culture, de liberté, de dignité.

Ceux qui, aujourd'hui, dénoncent l'attitude peu évangélique du monde catholique ont certainement besoin souvent de découvrir dans toute son ampleur le mystère du Christ et sont parfois tentés de réduire le christianisme au second commandement.

Il n'en demeure pas moins que c'est Jean l'Apôtre qui a écrit :

« Celui qui dit : « J'aime Dieu » et qui déteste son frère, c'est un menteur ; celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne sauraît aimer le Dieu qu'il ne voit pas. »

Le monde catholique doit découvrir, afin d'en vivre, ce que signifie « l'agapé », l'amour de charité, l'amour à la manière de Dieu, un amour qui ne se contente pas de donner, mais qui se donne en renversant les frontières et les barrières, un amour effectif et efficace qui se porte de préférence vers les pauvres, ceux qui sont en état de besoin, avec le souci de leur permettre de se mettre debout, de se libérer de leurs chaînes, et de prendre en main leur propre destin ; un amour qui rend frères et crée partout les conditions d'une authentique vie fraternelle. Cet amour doit pénétrer toutes les relations entre les hommes, il doit transfigurer les couples, les familles, il doit transfigurer les relations de travail comme de loisir. Il doit transfigurer non seulement les relations courtes de personne à personne, mais aussi les relations longues à travers les institutions de la société économique et de la société politique.

Ainsi, la conversion à Jésus-Christ doit-elle s'exprimer à travers toutes les relations dans tous les domaines. Précisons qu'au moment où l'humanité constitue un tout, il faut entendre l'interpellation dramatique des peuples de l'opulence par les peuples

de la faim. C'est toute l'économie moderne qu'il s'agit de transformer :

« Laisse à son seul jeu, son mécanisme entraîne le monde vers l'aggravation, et non l'atténuation, de la disparité des niveaux de vie. »

C'est pourquoi

« la situation présente doit être affrontée courageusement et les injustices qu'elle comporte combattues et vaincues. Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard » (8).

L'intelligence de la foi

Lorsque l'Église aborde de nouvelles cultures, une rupture s'opère. Des formules employées depuis toujours pour exprimer les vérités de la foi se révèlent inadéquates aussi bien pour comprendre la signification du message de foi que pour le communiquer aux autres.

Un nouvel effort est à fournir pour permettre à ceux qui en éprouvent le besoin de savoir et de comprendre ce qu'ils croient. Il s'agit d'ailleurs moins d'acquérir des notions nouvelles que de comprendre et d'explicitier l'expérience de la vie chrétienne.

Ce besoin conduit à une double recherche : l'approfondissement de la connaissance de l'homme à partir de l'expérience et des sciences humaines, la recherche de la signification ultime de l'homme, de l'univers et de l'histoire, à la lumière de la foi.

Vivant dans un monde « qui se donne à penser sous le double signe de la rationalité croissante et de l'absurdité croissante », des chrétiens découvrent aujourd'hui que « la fonction de la communauté confessante est d'être témoin et agent d'un sens fondamental » et qu'ils ont en même temps à être les « adversaires de l'absurde » et les « prophètes du sens ».

« Affrontant jusqu'en eux-mêmes un monde qui s'interroge sur l'essentiel, ces chrétiens ressentent la nécessité d'approfondir le mystère central de la foi, car seul le mystère de la mort et de la résurrection du Christ peut les aider à déchiffrer dans l'histoire le surplus du sens sur le non-sens » (9).

(8) PAUL VI : *Populorum progressio*, n° 3, 8, 32.

(9) Paul RICŒUR : *Sciences humaines et conditionnement de la foi, Dieu aujourd'hui*, 1965, p. 140, 141.

Ces chrétiens en recherche ont à se souvenir que cette recherche est une tâche difficile qui exige une très grande rigueur, car la théologie et l'exégèse sont aussi rigoureuses dans leur ordre que les mathématiques ou la physique. Comment ne pas être effrayé à ce point de vue devant la légèreté que révèlent certains propos ou certains écrits sur des problèmes théologiques ! Elle exige aussi de l'humilité, celle de tous les vrais chercheurs qui ne confondent point hypothèse et certitude. Elle exige enfin et surtout le sens de la contemplation, et Thomas d'Aquin demeure le modèle des théologiens, qui commencent à accueillir dans la prière la vérité qu'ils essaient de traduire.

Les chrétiens qui se sentent moins concernés par ces recherches ont de leur côté à admettre qu'elles sont légitimes et à reconnaître à ces explorateurs le droit de se tromper, de s'engager dans des voies qui peuvent se révéler être des impasses. Ils n'ont pas à substituer leur propre magistère à celui de ceux qui ont dans l'Eglise mission et charge en même temps de conserver le dépôt révélé et d'en tirer du nouveau « nova et vetera ». Cela nous conduit au quatrième et dernier point de repère annoncé.

Le signe visible de l'Eglise

L'Eglise qu'il s'agit de bâtir, c'est bien l'Eglise de Jésus-Christ, telle que l'a voulue Jésus-Christ. Cette Eglise, c'est un peuple, le Peuple de Dieu, car « il a plu à Dieu d'appeler les hommes à participer à sa vie non seulement de façon individuelle sans aucun lien les uns avec les autres, mais de les constituer en un peuple dans lequel ses enfants dispersés seraient rassemblés dans l'unité » (10).

● **Le peuple de Dieu**

Dans ce peuple, la condition première de tous les membres, quelle que soit leur formation, quel que soit leur état de vie, qu'ils soient pape, évêque, prêtre, religieux, religieuse ou laïc, homme ou femme, c'est l'égalité. Tous ont la même dignité, celle d'être enfants de Dieu. Tous ont la même vocation à la sainteté. Tous ont la même mission : coopérer activement à la mission de l'Eglise qui est d'unir prière et travail pour que le monde entier en tout son être soit transformé en Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple du Saint-Esprit (11).

Cette théologie du Peuple de Dieu doit transformer profondément les comportements, les mentalités et les institutions du

(10) *Ad gentes*, n° 2.

(11) *Lumen gentium*, n° 17.

monde catholique, mettre fin au cléricanisme des ministères qui se sont trop identifiés à l'Eglise, mettre fin à la juxtaposition des laïcs, des clercs et des religieux, susciter une véritable coresponsabilité dans la vie et la mission de l'Eglise et mettre en place, à tous les niveaux, des structures de dialogue et de participation.

Ceci dit, le concept théologique de peuple de Dieu doit être interprété en fonction de la Révélation et non pas en fonction des théories modernes de la démocratie. Ce peuple est un peuple hiérarchiquement structuré. Il n'est le peuple de Dieu, le peuple que Dieu convoque, rassemble, purifie, vivifie et envoie que parce qu'il existe en son sein, par la volonté du Christ, un ministère. On peut écarter le terme de hiérarchie si l'on juge qu'il est trop contaminé par la conception sociologique d'une société pyramidale, par la philosophie néo-platonicienne ou par les cosmogonies perses. Etymologiquement, le terme signifie une puissance d'origine divine. Le Christ a fondé son Eglise sous la mission intérieure et universelle de l'Esprit et sur la mission extérieure et personnelle confiée aux Apôtres qu'il a choisis, institués et envoyés.

Le signe visible de l'Eglise exige comme principe constitutif la communion hiérarchique, la communion du peuple de Dieu rassemblé au collège des évêques, successeur du collège des apôtres, lui-même en communion avec le Souverain Pontife qui a reçu le ministère de Pierre qui est le service de l'unité.

Dès le Concile de Jérusalem s'affirme la nécessité de maintenir de manière indissociable charisme et institution, prophétisme et ministère apostolique :

« *L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé* » (12).

● Le ministère apostolique

C'est pourquoi le combat qui se livre aujourd'hui autour du ministère apostolique, celui des évêques, des prêtres et des diacres, est décisif. Ce ministère reçu par un sacrement est une participation mystérieuse à l'autorité par laquelle le Christ instruit et construit son corps.

Dans un monde qui est tenté de réduire l'homme à ce qu'il fait ou à ce qu'il possède et de le limiter à un horizon purement terrestre, les ministres de Jésus-Christ sont témoins que l'homme vaut davantage par ce qu'il est que par ce qu'il fait ou possède. Ils affirment, par leur existence même, que la vocation de l'hom-

(12) Actes des Apôtres, 15,28.

me est divine, car il y a dans l'homme quelque chose qui passe l'homme et qui ne peut s'accomplir qu'en Dieu par Jésus-Christ.

Dans un monde qui aspire à s'unifier, mais qui ne parvient pas à surmonter les oppositions et les luttes qui s'enracinent dans le sang, la race, le sol et l'argent, les ministres du Christ ce sont ces hommes aux mains nues qui témoignent par leur existence et par leur ministère que l'unité ne se fera que dans le Christ, seul capable de réconcilier les hommes entre eux en les libérant de leur convoitise, de leur appétit de jouissance et de leur volonté de puissance, seul capable de changer le cœur de l'homme, seul surtout capable de récapituler tous les hommes en lui, les vivants et les morts, car, en dehors de lui, l'Alpha et l'Oméga, rien nulle part ne se totalise.

Dans un monde qui a pris conscience de la capacité qu'a l'homme de maîtriser l'avenir et qui essaie de le faire à travers la planification et la prospective, les ministres du Christ témoignent que le véritable avenir de l'homme n'est point cet avenir limité à l'horizon terrestre, voire cosmique, mais l'avenir absolu qui est déjà donné, Jésus-Christ qui par sa résurrection inaugure un monde nouveau, l'éternité commencée.

Les ministres du Christ sont témoins au sein du peuple chrétien et plus largement de l'humanité que la véritable grandeur de l'homme c'est de s'ouvrir à l'amour de Dieu qui le rend semblable à lui, que ce don de Dieu doit être accueilli avec une âme d'enfant et qu'il est offert à tous, à commencer par tous les pauvres, les plus démunis, les plus déshérités.

Les ministres du Christ sont témoins que tous les hommes sont invités à entrer en communion avec le Père, le Fils et l'Esprit, que cette communion est déjà donnée dans l'Eglise et signifiée dans l'Eucharistie, même si elle n'est point encore pleinement manifestée.

J'ai dit tout à l'heure que le problème du célibat des prêtres n'est pas le plus important de ceux qui se posent aujourd'hui dans l'Eglise, parce que le problème le plus important c'est celui de la foi. Il est peut-être symptomatique cependant que le combat pour la foi soit engagé aujourd'hui sur celui du lien entre le ministère presbytéral et épiscopal et le célibat consacré.

Quoi qu'il en soit de la difficulté réelle qu'ont certains prêtres à demeurer fidèles à un célibat auquel ils n'ont pas été assez préparés et qu'ils ont à vivre dans des conditions autres que celles qu'ils avaient envisagées, quoi qu'il en soit de la pos-

sibilité d'ouvrir, un jour, si la mission l'exige, une autre voie d'accès au ministère presbytéral par l'ordination d'hommes mariés, l'attitude intransigeante de Paul VI repose sur une intuition véritablement prophétique qui va, comme c'est le cas du véritable prophétisme, à contre-courant de l'opinion commune.

On ne peut faire fi sans légèreté d'une tradition historique de quinze siècles qui, dans l'Eglise latine, a approfondi à travers une expérience difficile et douloureuse le lien entre le ministère et le célibat consacré. Ce n'est point tant affaire de discipline que d'amour. Ce n'est point tant affaire d'ascèse que de mystique.

Le célibat consacré ajoute un certain éclat au ministère apostolique dont nous venons de rappeler le sens. Au moment où toute parole est contestée, où tout discours est difficile, où tout langage est incompris, les ministres du Christ, par leur consécration, témoignent existentiellement du message dont ils sont les serviteurs.

Par le célibat librement consenti et librement réassumé chaque jour, les ministres du Christ témoignent que l'homme est créé pour s'accomplir dans l'amour de Dieu et que cet accomplissement ne se fait qu'à travers la croix. Par leur célibat, les ministres du Christ témoignent qu'au-delà des solidarités du sang et de la race, les hommes sont invités à se rassembler dans cette communauté universelle des enfants de Dieu dont ils sont les serviteurs.

Lorsque les ministres de Jésus-Christ essaient d'être davantage présents dans un monde où ils se sentent étrangers, ils découvrent que par leur être même, par leur existence, ils demeurent étranges, aussi étranges que Jésus-Christ crucifié, signe de contradiction, scandale pour les Juifs, folie pour les païens.

Le diagnostic porté par le Concile se confirme. La mutation de civilisation s'accélère. Nous sommes vraiment entrés dans un nouveau monde.

● Un défi est lancé aux hommes d'aujourd'hui. Saurons-nous bâtir ce nouveau monde sur la personne humaine respectée en toutes ses dimensions ? Saurons-nous, à force de lucidité et de générosité, utiliser les prodigieuses possibilités offertes par les sciences et les techniques pour lutter contre tout ce qui

aliène l'homme et faire progresser partout la justice et la paix ? Serons-nous capables de mener ce combat en faisant appel à la conscience et en suscitant des libertés ? Entendrons-nous l'appel des jeunes générations et parviendrons-nous à définir ensemble des projets qui puissent mobiliser les énergies et fournir des raisons de vivre ?

● Un défi est lancé à l'Eglise, aussi radical sinon davantage que celui de la Renaissance. Saurons-nous nous mettre à l'écoute de ce monde qui se cherche, laisser retentir en nous ses interrogations, discerner ses valeurs et ses insuffisances, communier à ses craintes et à ses espoirs ? Accepterons-nous de nous laisser remettre en question dans certains modes d'expression de la foi et de la prière comme dans certaines formes d'action apostolique et pastorale, afin d'inventer dans la fidélité à l'Esprit-Saint les signes les plus révélateurs de Dieu et de son dessein d'amour ?

A cette génération qui a l'ambition de construire un avenir meilleur et qui s'interroge sur le sens de l'aventure humaine, serons-nous capables de révéler que le véritable avenir de l'humanité, c'est la venue de Dieu parmi les hommes ? Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, unit en sa personne la question posée par l'humanité sur la signification de son existence et la réponse de Dieu qui s'offre lui-même en partage. Ce royaume est déjà sur terre même s'il n'est pas encore dévoilé.

L'avenir du monde est déjà donné, révélé et signifié dans l'Eglise. Mais si l'Eglise n'est pas présente là où s'élabore le monde de demain, là où l'avenir terrestre se construit, comment pourra-t-elle révéler aux générations qui viennent que « la clé, le centre et la fin de toute histoire humaine se trouvent en son Seigneur et Maître », Jésus-Christ et « qu'il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés » (13).

(13) *Gaudium et spes*, n° 10, § 2.

Prêtre à plein temps ou à temps partiel ? *

René Salaün

Que la vocation et l'ordination ne fassent pas du prêtre un homme séparé du commun des mortels, nul ne peut désormais le contester : Vatican II a pris sur ce point une position ferme et claire, dans le décret sur les prêtres (spécialement le n° 3), en pleine cohérence avec la pensée de l'encyclique *Ecclesiam suam* (nos 44, 64, 65), et celle de la constitution sur l'Eglise dans le monde (nos 40, 43/5, 44).

En même temps que les objections de principe qu'une certaine théologie formulait à l'encontre de la présence des ministres au monde se trouvaient ainsi récusées, un mouvement vigoureux se dessinait parmi les prêtres en vue de la déclergification : on ne voulait plus lier sacerdoce et appartenance à une caste cléricale ; on voulait être inséré comme tout le monde dans la société, reconnu pour un homme et un citoyen qui participe à la condition, aux responsabilités et aux tâches des autres hommes.

De la sorte la question du statut social n'est plus seulement celle des prêtres ouvriers. D'une part elle est aussi celle de prêtres exerçant à temps plus ou moins limité une activité profane, mais demeurant pour le reste de leur temps des permanents de l'institution ecclésiale, au service des tâches habituelles du sacerdoce. Elle inclut aussi le problème de prêtres ou de futurs prêtres qui visent d'autres professions que le salariat manuel, c'est-à-dire plus relevées économiquement, socialement et culturellement. Dans tel pays, où le souci de la déclergification semble l'emporter sur

(*) Cet article est paru dans la revue *Vocation*, n° 251, juillet 1970.

celui de la présence de l'Eglise à un monde ouvrier demeuré assez chrétien, c'est ce genre de profession qui est massivement ambitionné : on compte sur l'université plus que sur les usines ou les collèges techniques pour préparer d'éventuels futurs prêtres à l'exercice d'un métier profane.

Ces aspirations d'une partie du clergé rencontrent-elles la pensée réelle et l'intention du concile ? Certains en doutent. Des controverses existent, non seulement sur l'opportunité ou la sagesse de « passages » ou « d'envois » au travail, mais sur les justifications qui en sont données. L'insertion sociale risque de devenir un sujet de discorde et d'oppositions, à partir de sensibilités différentes. Les opinions commencent à se durcir en thèses et à s'aiguiser en slogans.

Les positions sont-elles vraiment irréductibles ? Nos formules les mieux frappées ne sont pas toujours les plus véridiques. Elles peuvent duper ceux qui les adoptent ou les pourfendent, sans grand examen. Derrière telle théorie ou thèse il y a des présupposés restés implicites : mieux vaut les mettre au clair. Des conséquences pratiques suivraient son adoption : on ne peut les assumer sans les prévoir. En analysant de plus près on risque moins les malentendus. Sous la broussaille des formules, n'y aurait-il pas un terrain solide d'accord entre croyants, qui permette d'envisager l'avenir d'un sacerdoce mieux approprié à sa mission ?

Il semble qu'on puisse le dégager, moyennant un effort d'analyse et de critique.

Le prêtre est-il un permanent d'Eglise ?

Une première manière de penser et de résoudre le problème de la situation sociale du prêtre présuppose qu'il est par nature un permanent de l'institution ecclésiale. Sa profession c'est son ministère entendu au sens classique des tâches de prédication, de sacrements, et de conduite du troupeau fidèle. Parfois on fait observer que *métier* et *ministère* ont la même étymologie. La malice populaire estime que ce « métier de curé », s'il ne rapporte pas tellement aujourd'hui, n'est du moins pas trop fatigant.

Mais on ajoute qu'en raison de circonstances particulières, certains prêtres peuvent renoncer à ce statut de permanents et exercer une profession civile.

Un pape autrefois fut condamné à travailler au fond d'une mine. En Chine, en Tchécoslovaquie, les membres du clergé ont été réinvestis dans le « travail productif ». Le métier profane, dans ces cas, ne fut pas choisi mais subi.

Au début de ce siècle, des prêtres français suggérèrent le travail

comme gagne-pain, après la suppression du budget des cultes (1). On préféra la solution du denier du culte. Mais l'idée revit de nos jours où plus d'un estime qu'il est mieux pour le prêtre de gagner normalement sa vie que de tendre la main.

Depuis vingt ans, c'est surtout la déchristianisation et la coupure ressentie entre le monde et l'Eglise qui font désirer le travail.

On veut y aller pour découvrir du dedans une « réalité collective », pénétrer une mentalité, apprendre un langage, participer à une culture, auxquels on se sent étranger. On pourrait à la rigueur se contenter de stages pour cela. Mais il y a plus, on veut surtout rencontrer des catégories d'hommes dans ce qui est un élément décisif de leur vie : l'activité professionnelle. Autrement ils ne seraient pas rencontrés, du moins pas d'une manière vraie, sérieuse. Ainsi motive-t-on par exemple la présence de prêtres en usine.

Un article récent d'un prêtre sociologue exprime de façon typique l'inquiétude de quelqu'un qui conçoit le prêtre comme étant essentiellement un permanent de l'institution, ayant pour ainsi dire ce métier, à la différence du laïc qui, lui, possède par définition un métier profane.

« On voit des prêtres, dit-il, osciller entre deux identités... L'unique solution, semble-t-il, serait que sans vivre, sinon à titre d'exception temporaire, la vie laïque, ils développent en eux-mêmes une vie intérieure, capable de les maintenir en contact étroit avec Dieu et son message, pour chercher d'autre part en contact avec les laïques, chrétiens ou non, comment ces valeurs peuvent animer le monde aujourd'hui. Leur rôle d'intermédiaires reste tout aussi indispensable que jadis, et même davantage... Le fait de vivre à plein temps, ou même à mi-temps, d'une vie laïque, ne peut être qu'une condition provisoire pour bien remplir un ministère, qui ne doit pas être confondu avec le métier d'un laïque chrétien. Plus les laïques auront réappris à être eux-mêmes pleinement chrétiens, plus ils exigeront du prêtre qu'il soit différent d'eux... » (2).

Que penser de cette première vue des choses ?

a) Elle semble plus conforme à la pratique traditionnelle de l'Eglise. Le clergé a jusqu'ici été un corps de permanents. Ceux qui ont exercé une profession « séculière » ont été l'exception. Leur travail était motivé, à la manière de celui de saint Paul, par l'avantage apostolique d'un gagne-pain qui évite d'être à la charge à d'autres. De la sorte on considérait qu'aujourd'hui encore la règle serait le permanent. Et, même s'il faut multiplier ceux qui exerceront un métier profane, ils resteront l'exception.

b) Mais cette manière de voir suscite bien des difficultés.

(1) Cf. E. POULAT, *Journal d'un prêtre d'après-demain*, Paris, Seuil, 1961.

(2) G. CRUCHON, *Ambivalences dans le comportement religieux*, NERT, mars 1969, p. 109.

Tout d'abord a-t-on bien pris la mesure de la situation religieuse actuelle ? La déchristianisation, ou plutôt la non-évangélisation, la coupure entre le monde et l'Eglise, ne sont pas des phénomènes superficiels, des accidents provisoires provoqués par des malentendus, qu'un effort plus généreux va bientôt résorber. La tâche évangélisatrice ne peut concerner simplement quelques spécialistes, sur qui on se déchargerait d'un travail somme toute exceptionnel et temporaire.

Ensuite n'y a-t-il pas un certain calcul tactique dans cette manière d'envisager une profession civile pour le prêtre ? Si on veut connaître c'est pour mieux aborder et convaincre. Si on veut être présent c'est pour mieux étendre l'influence de l'Eglise. Les anticléricaux diraient, et parfois disent : « ils » veulent noyauter, « ils » veulent nous « avoir ». Les chrétiens, qui redoutent le prosélytisme, disent : les valeurs humaines ont une consistance et une signification en elles-mêmes ; elles ne peuvent être réduites à servir de point d'appui pour une autre chose qui seule serait valable.

Enfin, si on considère que la norme c'est le prêtre permanent, pour les raisons si souvent invoquées (il est l'homme du « sacré », le « médiateur », l'homme de l'« Eglise », c'est-à-dire des déjà chrétiens), le risque est grand qu'on revienne sans tarder, malgré Vatican II (P.O., n° 3), à la pratique, sinon à la thèse du « prêtre séparé ».

Bien sûr il faut des permanents pour le service du corps ecclésial, comme il y en a, et de plus en plus, dans toutes sortes d'institutions. Un permanent travaille, même si ce n'est pas « sur le tas ». Il ne se sent pas sous-homme. Un prêtre de type classique travaille souvent beaucoup. Il remplit des fonctions que non seulement les chrétiens, mais bien des gens détachés de l'Eglise, tiennent pour utiles et nécessaires. Le plus grand nombre des prêtres en activité n'a pas été préparé, ni ne serait volontaire pour une insertion sociale séculière. Il serait insensé de les y forcer. Il serait injuste de dévaloriser le ministère qu'ils exercent. Les évolutions ne se font pas à coups de boutsoirs.

Mais ces considérants pratiques ne dispensent pas de chercher pour aujourd'hui et demain les voies de la fidélité de l'Eglise et du sacerdoce à la mission. Vatican II s'y est efforcé. Les points de repères ante-conciliaires n'ont pas disparu pour autant, ni les habitudes mentales : la transcendance semble toujours synonyme d'absence ; le laïc (chrétien, doit-on préciser) est identifié, non par la foi, le baptême, l'Eglise, mais par la profession, ce qui l'assimile au non chrétien, et le rend dissemblable du prêtre, identifié par l'absence d'une profession ; la vie « intérieure » est vue comme un en soi, précédant et conditionnant le ministère.

Si on a une vue plus « religionniste » qu'apostolique du sacerdoce, on ne peut évidemment pas intégrer sacerdotalement le profane.

Le prêtre est-il un homme comme les autres ?

Une deuxième manière de penser et de résoudre notre problème part du principe : le prêtre est et demeure un homme comme les autres.

Or tout homme se réalise et se situe par l'exercice d'un métier utile à la société et capable de lui assurer sa subsistance.

Il y va de son équilibre. « C'est aussi nécessaire pour vivre, dit Marc Oraison (3), que la nourriture. Normalement le résultat vérifiable de l'activité personnelle est à la fois une œuvre — matérielle ou non évidemment — et pour l'homme adulte le gain des moyens d'existence. Cela implique la reconnaissance par les autres de la qualité de l'action, d'abord reconnue en elle-même, puis payée... Dans l'exercice actuel du ministère sacerdotal et sa structuration, ce problème du métier et de l'argent est sans aucun doute crucial ».

En disant que « le prêtre est d'abord un homme » on ne fait pas que constater que le sacerdoce vient s'inscrire sur une participation à la condition humaine, chronologiquement et ontologiquement première. On veut dire aussi que cette condition humaine doit être respectée dans son autonomie, qu'on doit la laisser développer sa logique, qu'il faut faire exister l'homme avec toutes ses dimensions, y compris la profession, avant que le sacerdoce n'ait à intervenir. Non seulement l'ordination ne devrait être conférée qu'à des gens insérés dans le monde par leur métier, mais elle ne devrait pas mettre en cause par la suite leur activité professionnelle.

Que penser de cette manière, radicalement différente de la précédente, d'aborder et de résoudre le problème posé ?

a) Elle s'explique. Beaucoup de ceux qui raisonnent ainsi ont senti combien l'éducation cléricale avait coupé les prêtres de leur milieu d'origine, de ses valeurs, de sa culture, de ses problèmes de vie. Ils pensent que cette sorte de déshumanisation est dommageable pour le ministère lui-même. Ils cherchent une sorte de récupération. M. Oraison dit bien que c'est le ministère sacerdotal qui pose le problème du métier et de l'argent.

Il n'est pas sûr que les formules qui semblent relativiser le sacerdoce par rapport à la situation humaine prise comme norme première ne dépassent pas la pensée réelle de ceux qui les emploient. Il n'est pas sûr qu'ils soient plus soucieux de leur humanité que de la mission aposto-

(3) *Un Homme sans métier*, *Christus*, n° 48, pp. 464-465.

lique. Ils ont peur qu'on n'argumente trop facilement à partir de celle-ci pour refuser des changements nécessaires dans le statut des prêtres.

Quoi qu'il en soit, les expressions tout au moins appellent la critique.

b) On ne peut accorder qu'une valeur relative au motif « gagne-pain » d'avoir un métier civil. S'il était essentiel et décisif, il faudrait logiquement chercher du côté des emplois les mieux rémunérés. On ne peut refuser cette logique, sans faire intervenir d'autres critères de jugement : témoignage de pauvreté à donner, priorité au monde ouvrier. Donc la raison financière n'est pas déterminante ni normative. Saint Paul a tenu à gagner son pain pour des raisons apostoliques ; il n'a jamais prétendu pour ce motif interdire qu'on vive « de l'autel », au contraire (1 Cor. 9/9-14).

Si on arguë que chacun a une dette envers la société, et n'est donc pas dispensé de contribuer à la construction du monde (ce qui nécessite, pense-t-on, qu'il soit inséré dans le circuit de production des biens et des services), on demande encore au prêtre le plein emploi de ses capacités dans cet ordre : cela ne le conduira pas souvent à être manoeuvre, travailleur agricole, ni ouvrier d'usine. De nouveau l'Eglise sera entraînée à privilégier publiquement ses liens avec la classe moyenne, sinon supérieure.

Mais ces critiques ne vont pas au fond : elles portent sur des conséquences.

c) Les plus sérieuses portent sur l'idée même qu'on se fait de l'homme et du prêtre.

On raisonne en effet ainsi : le prêtre est un homme, or tout homme a une situation profane...

On risque bien, en employant ce langage, d'être pipé par une scolastique abstraite. Un homme ne se définit pas par son statut. Son statut ne se définit pas par sa profession. La place d'un homme dans la société ne dérive pas quasi-métaphysiquement de sa nature d'homme. Elle tient à toute sorte d'éléments contingents, historiques, personnels, sociaux... Bien des hommes se sont situés dans le monde, comme de vrais hommes, parmi les plus grands, par autre chose que la profession...

Donc accordons tout au moins qu'il faut voir plus large que la profession. Disons partage de vie, présence, proximité, pour ne pas nous enfermer.

Il faut accorder plus. Ni tel métier, ni le fait d'en avoir un, ni tel engagement, ni le fait d'en avoir un, ni aucun rôle, aucune fonction, rien de partiel ou contingent ne suffisent à définir l'homme. Le profane ne le définit pas non plus. Il représente la condition commune. Mais le sacré, même s'il sépare, fait partie de l'humain.

Pareillement, identifier sans plus le sacerdoce avec tel ou tel rôle (fût-ce l'Eucharistie) à travers lequel il s'exprime, nous a conduits à des impasses dont le concile vient tout juste de nous dégager.

Evitons donc de chosifier à la fois le sacerdoce et l'humanité du prêtre, au point de casser celui-ci en deux ; de les mettre en concurrence, de sorte que ce qui est donné à l'un soit pris à l'autre. D'un côté on serait un homme, on exercerait une profession, non parce que prêtre et en conformité avec la prêtrise, mais quoique prêtre et indépendamment de la prêtrise. De l'autre on ne serait que prêtre, c'est-à-dire identifié avec certains rôles précis réservés au sacerdoce. Quels rôles ? On répond à tout coup par ceux qui occupent un pasteur en pays de chrétienté : l'animation de la communauté, les sacrements, la catéchèse. Plus on serait prêtre, moins on serait homme et vice-versa. Ou bien on parle de prêtres à plein temps (les permanents) et prêtres à temps limité. Comme si Paul n'avait pas été prêtre quand il fabriquait des tentes, initiant ainsi les Thésaloniciens paresseux à la « tradition » chrétienne (2 Th. 3/6-9). Comme si le prêtre-ouvrier « qui a parmi les incroyants une belle conduite pour les amener à glorifier Dieu » (P.O. 4/1), sans parler ouvertement de Jésus-Christ, ni catéchiser, ni baptiser, n'était pas aussi prêtre que le premier vicaire parisien surchargé de mariages.

Assurément le sacerdoce ne survient qu'en troisième lieu, après le baptême qui lui-même présuppose la naissance (Jn 3/3-6). Mais il survient comme une consécration radicale et totale qui réoriente et unifie toute une vie. Il ne juxtapose pas un demi-prêtre de chrétienté (qu'on se le représente comme le fonctionnaire d'une administration ecclésiastique centrale, ou comme l'employé à temps, dégagé par une communauté pour ses besoins religieux) à une portion d'existence qui serait la profession ou d'autres formes de partage de la vie des gens. Il est une greffe qui assume et dirige la vitalité du sujet ; loin de s'y juxtaposer, il la présuppose. Il prend en charge toute l'existence, y compris les activités dites « spécifiquement humaines » (et qui ne cessent de l'être) dans une vie sacerdotale globalement marquée par la *responsabilité apostolique*. Le sacerdoce ne peut donc être considéré comme une détermination secondaire de la condition humaine : il ne la volatilise pas, sous prétexte de faire du prêtre un ange ; il ne l'altère pas, en prétendant qu'il y a une manière particulière pour le prêtre de poser un acte honnête ; mais il la commande tout entière (4).

(4) Une *responsabilité* ne suffit pas à définir les rôles à travers lesquels elle est vécue. Celle d'un père comporte l'obligation de nourrir et d'éduquer ses enfants. Elle ne détermine ni le métier qui gagnera le pain, ni l'école qui instruira. Nombre d'éléments devront intervenir.

On ne peut non plus définir les conditions d'existence du prêtre à partir de sa seule qualité sacerdotale : être prêtre en tout, être totalement prêtre, commande quelques rôles spécifiquement sacerdotaux ; mais cela se traduit aussi en bien d'autres rôles ou activités qui

C'est ce que nous dit le concile, à l'endroit même où il se désolidarise des théories qui faisaient du prêtre un homme sociologiquement séparé des autres : « Par leur vocation et leur ordination, les prêtres de la Nouvelle Alliance sont d'une certaine manière mis à part au sein du peuple de Dieu. Mais ce n'est pas pour être séparés de ce peuple, ni d'aucun homme quel qu'il soit. C'est pour être *totale*ment consacrés à l'œuvre à laquelle le Seigneur les appelle » (P.O. 3).

Le concile fait tout simplement écho à Jésus-Christ. Lui, le Prototype de tous les ministres, dit à Pierre et à André : Venez, suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes ; aussitôt, laissant là leurs filets, ils le suivirent. Au publicain, nommé Lévi, assis au bureau de douane, il dit : Suis-moi ; quittant tout et se levant il le suivait. A Philippe et André : si quelqu'un est mon serviteur, qu'il me suive. A force d'utiliser de tels textes (Mt 4/18-32 ; Lc 5/27-28 ; Jn 12/26) et d'autres semblables (Jn 13/1-16 ; Gal. 1/15-16) en vue de l'exhortation, on risque de passer par-dessus leur sens le plus foncier, sous-jacent aux exigences spirituelles qui en découlent : ils définissent en effet le ministère, le sacerdoce du Nouveau Testament, et pas seulement la générosité qui convient aux prêtres. Ils disent selon quelle logique sera conduite l'existence de ceux qui sont appelés et acceptent : le principe directeur de leur vie sera, comme pour le Christ serviteur, le service de l'œuvre d'Évangile.

d) On ne peut donc s'en tenir à une logique purement humaine.

Quand on dit que le prêtre est d'abord un homme, et que son origine sociale, ses capacités, compétences et goûts humains doivent être honorés en priorité, sans que le sacerdoce ait à y voir, on se livre par principe à une logique mondaine. Bien sûr il est déraisonnable de faire fi, et il est chrétiennement raisonnable de faire cas des données humaines. Un certain mépris ecclésiastique du monde est entaché de ce dualisme que Vatican II a enfin rejeté. Le Royaume de Dieu se réalise dans et à partir de l'homme et du monde. Mais il est donné par Dieu en Jésus-Christ. Dieu aime assez le monde pour le contester et housculer sa logique. Le prêtre représente Jésus-Christ envoyé et chargé d'une mission qui a conduit toute sa vie. La logique de Jésus-Christ conduit celle du prêtre.

Selon cette logique, on peut devoir quitter sa famille et la profession qu'on exerçait. On pourra aussi bien devoir rester à la barque et aux

ne sont pas propres au prêtre. Pas plus que tous les actes d'un homme ne sont des actes spécifiquement humains, ni tous ceux d'un chrétien des actes spécifiquement chrétiens, tous les actes d'un prêtre n'ont à être ceux qu'un prêtre seul a à poser. Ce sont ses actes conscients et libres d'un homme qui donne qualité humaine à toute sa vie, les actes de foi et de charité qui donnent qualité chrétienne à la vie d'un chrétien, y compris à celle qui ressemble à celle d'un « bon païen ». De même la responsabilité sacerdotale, qui se signale par certains actes, commande toute l'existence, sans en modifier nécessairement chaque forme empirique.

filets pour y être pêcheurs d'hommes, parce que cela répond aux besoins de la mission ; et la valeur de renoncement sera la même. Par contre on ne voit pas que la même logique autorise à demeurer dans la situation du publicain, entachée par l'exploitation malhonnête.

Si ce n'est pas cette unique logique apostolique qui joue, le ministre ne peut être que divisé. « Ce qui doit permettre de construire l'unité de vie des prêtres, c'est de suivre, dans l'exercice du ministère, l'exemple du Christ Seigneur, dont la nourriture était de faire la volonté de Celui qui l'a envoyé et d'accomplir son Oeuvre » (P.O. n° 14). La « vie spirituelle » se situe d'abord dans le ministère lui-même vécu en vérité apostolique. Elle ne consiste pas à surajouter une existence religieuse, secondaire et extrinsèque, à une vie humaine qui déroulerait séparément sa logique propre. Il s'agit bien d'une logique spirituelle, c'est-à-dire d'une relation à Jésus-Christ. Nous sommes au delà du juridique, du « j'ai droit », ou « tu n'as pas le droit ». Un homme a droit au travail, et autant que possible au travail de son choix. S'il s'engage comme les Apôtres, il accepte de subordonner ce droit aux exigences du Royaume à promouvoir.

Partir de la responsabilité apostolique

Le prêtre ne se définit pas d'abord par des choses à faire (comme la liturgie) ou à ne pas faire (comme un travail profane). Il ne se définit pas par un statut d'Eglise : il y a des prêtres qui ne sont pas des permanents de l'institution, et des laïcs qui sont d'excellents permanents. Encore moins se définit-il par un statut dans le monde : il ne suffit pas d'être « bien situé » pour être prêtre. Les choses à faire ou non, le statut qui convient ou non, sont à déterminer à la fois en fonction des circonstances et de ce qui définit radicalement le prêtre.

a) Selon Vatican II, le prêtre se définit par *la responsabilité apostolique*.

« Le Christ a envoyé les Apôtres comme le Père l'avait envoyé ; puis, par les Apôtres eux-mêmes, il a fait participer à sa consécration et à sa mission les évêques leurs successeurs, dont la fonction ministérielle a été transmise aux prêtres à un degré subordonné » (P.O. n° 2/2). Aucune dichotomie entre consécration et mission, culte et évangélisation : « Participant pour leur part à la fonction des Apôtres, les prêtres reçoivent de Dieu la grâce qui les fait ministres du Christ Jésus auprès des nations, assurant le service sacré de l'Evangile, pour que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée par l'Esprit-Saint » (*ibid.* n° 2/4).

Cette responsabilité apostolique tient au lieu sacramental qui relie le presbytérat à l'épiscopat, c'est-à-dire à l'apostolicité d'une Eglise mandatée par Jésus-Christ : « Les prêtres sont établis dans l'ordre du presbytérat pour être les coopérateurs de l'Ordre épiscopal, dans l'accomplissement de la mission confiée par le Christ » (*ibid.* n° 2/2).

Or c'est au nom de cette responsabilité apostolique elle-même qu'ils doivent, toujours selon Vatican II, être présents aux hommes.

« Ils ne pourraient être les ministres du Christ s'ils n'étaient les témoins et les dispensateurs d'une vie autre que la vie terrestre, mais ils ne seraient pas non plus capables de servir les hommes s'ils restaient *étrangers* à leur *existence* et à leurs *conditions de vie* ». Pas seulement leur existence — à laquelle on pourrait à la rigueur participer de façon simplement morale, en étant attentif à leur vie, comme on dit fréquemment — mais leurs conditions de vie. « *Leur ministère même exige*, à un titre particulier, qu'ils ne prennent pas modèle sur le monde présent — voilà pour la priorité des exigences sacerdotales — et en même temps qu'ils vivent dans ce monde au milieu des hommes — voilà pour la nécessité de la présence — » (*ibid.*, n° 3).

Conclusion logique pour notre temps :

Ce qui est normal c'est de partager la vie et la condition de ceux à qui on est envoyé, et le travail, sans être la seule, est une forme privilégiée de ce partage aujourd'hui.

Seule la responsabilité apostolique relativise cette norme : elle inclut le service des chrétiens et le devoir de faire exister visiblement l'Eglise ; elle requiert donc qu'il y ait une part de permanents dans le presbyterium, et une part de permanence dans la vie de beaucoup de prêtres pour donner consistance au corps ecclésial. L'appréciation de l'importance à donner à cette part relève du jugement pastoral. La responsabilité ecclésiale, éclairée par la prudence pastorale, implique, dans les circonstances historiques où nous vivons, qu'on tienne compte des personnes, et des délais nécessaires pour une évolution : la plupart des prêtres ne sont ni volontaires ni préparés pour un ministère non classique... (5).

b) Cette troisième manière de voir est-elle compatible avec la *Tradition de l'Eglise* ?

(5) Le P. MOINGT, analysant les « Mutations du ministère sacerdotal » (*Etudes*, avril 1970), prévoit lui aussi plusieurs types de prêtres : les uns axés sur la mission en plein monde, les autres sur le soin des déjà chrétiens ; sans exclure les formes intermédiaires, sans établir de coupure ni d'opposition, en requérant au contraire les solidarités qu'implique l'unité ecclésiale à réaliser et à signifier. Il note, avec justesse, semble-t-il, que si l'Eglise ordonne des gens mariés ce sera plutôt pour le service des communautés existantes, le célibat étant particulièrement justifié par le don de soi à la mission.

Dans le passé, le prêtre permanent représente la pratique générale (en Occident du moins), celui qui exerce une profession civile l'exception (6).

La vérité c'est qu'autrefois le prêtre n'était pas normalement coupé de la vie des gens comme aujourd'hui. Pour deux raisons. D'une part la « fonction résidentielle » englobait toutes les autres, comme il arrive encore peut-être dans tel coin rural retiré, de sorte que par le biais de la résidence il pouvait être présent à la population. D'autre part, et c'est le plus important, la religion était un élément majeur de la vie humaine collective : la sécularisation n'avait pas fait son œuvre. Les rôles religieux (culte, catéchèse...) étaient reconnus comme une profession, utile aux hommes, insérant quelqu'un très normalement dans la société. Les prêtres qui les exerçaient consciencieusement ne pouvaient se sentir marginaux ou parasites, comme beaucoup aujourd'hui. A ces rôles religieux s'ajoutaient des œuvres diverses, dirigées par le clergé, suffisamment appréciées elles aussi pour lui fournir une raison sociale, mais considérées aujourd'hui comme cléricales. On comprend donc la poussée actuelle. La présence aux gens ne peut plus être assurée de la même manière qu'hier. Elle est pourtant appelée par des raisons humaines fort respectables (besoin d'être inséré, de réaliser quelque chose de reconnu, de vivre de son travail) quoique non décisives à elles seules. Elle est surtout appelée par la nature-même de la responsabilité sacerdotale.

c) Cette manière de voir nous paraît tenir compte et des justes points de vue des deux premières, et des critiques qu'elles suscitent.

Le prêtre devra partager la vie des gens selon des formes nouvelles : pourquoi ? Pas seulement pour répondre à ses requêtes légitimes d'insertion sociale, mais par fidélité au sacerdoce du Nouveau Testament. Parmi ces formes, le travail salarié semble un type privilégié (mais non unique) : pourquoi ? Parce qu'il est le lieu de la peine et de la lutte, du péché et de la fidélité, de la rencontre et de l'affrontement pour la masse des hommes : c'est en bonne partie là et à partir de là que leur conscience est interrogée, qu'ils se construisent eux-mêmes et contribuent à construire le monde.

L'aspect tactique qui semblait entacher la première manière de raisonner est éliminé, parce que l'Eglise n'est plus présupposée extérieure au monde. L'aspect laïcisant qui semblait entacher la deuxième manière de raisonner est éliminé, parce que la présence au monde n'est plus extrinsèque par rapport au sacerdoce. En effet la responsabilité apostolique

(6) On trouvera une documentation sur ce point dans : P. BERNARD : « Le travail et la vie matérielle du prêtre dans l'histoire de l'Eglise. In *Notre Combat* (Amis de T. C.), fév.-mars 69, pp. 57-69. On peut lire aussi l'ouvrage collectif : *Le clergé et le travail manuel*, Desclée, Tournai, 1969.

renvoie à la mission de l'Eglise dans le monde. Or, nous dit Vatican II, l'Eglise naît dans le monde. Elle se constitue à partir d'hommes qui y vivent et en vivent, à partir de leurs valeurs-mêmes, voire de leurs péchés ; les chrétiens parlent leurs langages, et même « épousent leurs formes mentales »... La Parole, l'Eglise, l'Esprit, viennent de Dieu, donnés par lui, mais à un monde pris au sérieux et assumé, parce que d'une part il est fait pour Jésus-Christ dont l'Eglise est le sacrement, et que d'autre part l'Eglise est faite pour lui, y compris pour participer à l'instauration d'une fraternité universelle : « La communauté des chrétiens se reconnaît réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire » (G. S. n° 1).

Parce que la présence du prêtre au monde est intégrée à la responsabilité sacerdotale, elle est orientée par elle. Ce n'est pas n'importe quel travail, dans n'importe quel circuit humain, à n'importe quel niveau avec n'importe quelle signification, qui convient, mais celui qui répond le mieux au service spécifique que l'Eglise doit aux hommes.

Comment décider ?

On devine les conséquences importantes de ce qui vient d'être dit. De proche en proche, bien des fonctionnements de l'Eglise risquent d'être transformés. Mais celle-ci en a vu d'autres : les formes de vie sacerdotales ont déjà subi bien des mutations au cours de l'histoire (7).

a) *Projet et délais*

Deux peurs travaillent les esprits. Les uns, parmi lesquels beaucoup d'anciens et de responsables, craignent que tout parte à vau-l'eau, y compris le plus essentiel. Les autres craignent que, sous prétexte de priorité à la mission de l'Eglise, on ne les maintienne dans un statut et des occupations qui ne leur semblent pas liés à l'essentiel de cette mission.

Les choses seraient déjà plus claires et les esprits plus sereins, si le *principe* était admis que de plus en plus le prêtre trouvera son insertion sociale normale par le moyen d'une activité profane. Non pas seulement pour des raisons d'équilibre humain : il serait malheureux que des concessions soient faites par les évêques simplement pour ce motif. Mais pour l'accomplissement de la tâche sacerdotale. Des prêtres, qui se situent dans la deuxième perspective, sont surtout en réaction contre les théories conser-

(7) Cf X. de CHALENDAR, *Les Prêtres*, Paris, Le Seuil, 1963.

vatrices, et n'admettraient pas de mettre la mission entre parenthèses pour choisir leur mode d'existence.

Reconnaissons en même temps qu'entre le principe, ou la visée, et une mise en œuvre généralisée, s'interpose le respect de la réalité : celle de l'Eglise, celle des prêtres. La majorité de ceux-ci se sont engagés dans la perspective d'un ministère classique ; ils ne sont ni préparés ni aptes à une transformation brusque. Le P. MANARANCHE a raison de signaler un risque important : « Une cassure entre les générations sacerdotales les plus actives, et qui aurait pour conséquence de rejeter dans une opposition amère des prêtres méritants condamnés à vivre dans la rancœur plus de vingt années de ministère. Nous n'avons pas besoin d'un tel handicap. A charge aux aînés de sortir de leur dogmatisme » (8).

Les chrétiens sont concernés par ce que sont et font les prêtres. Non pas en tant que consommateurs dans l'Eglise, comme le sont trop uniquement beaucoup qui supputent s'ils vont s'y retrouver dans les transformations actuelles. Mais parce que, selon le décret sur les prêtres (n° 2/1), « il n'y a aucun membre qui n'ait sa part dans la mission du corps tout entier ». Non qu'une communauté de chrétiens soit le propriétaire des prêtres, ou le patron qui les emploie. Non qu'elle ait un droit de veto — toujours le juridisme — sur ses initiatives apostoliques. Elles l'intéressent cependant. Il importe qu'on aide les chrétiens, ceux du moins qui acceptent d'être actifs, à comprendre, rejoindre, discerner et promouvoir l'effort missionnaire. Il importe qu'on entende leur avis motivé, parce qu'eux aussi ont reçu l'Esprit. On ne va pas, en vue d'un avenir non acquis, sacrifier les forces vives de l'Eglise. On ne va pas laisser tout se défaire. On ne va pas scier la branche sur laquelle on est assis.

Toutes ces prudences justifiées, si elles occupaient seules le champ de la conscience, conduiraient à l'immobilisme. Or aujourd'hui nous devons préparer et mettre en œuvre ce qui sera demain. Non seulement le statu quo nous est interdit par le mouvement même des événements (qui acceptera désormais les formes sacerdotales qui satisfaisaient grand-papa ?) ; mais il est dans la vocation de l'Eglise de sortir d'elle-même : quand elle vit sur elle-même, elle prouve son impotence ; quand elle va au delà d'elle-même, elle prouve sa vitalité. Elle doit donc s'obliger à des actes, posés en fonction de sa mission universelle, qui la contraindront à réduire un train de vie ecclésiastique, un équipement lourd dont elle n'avait pas mesuré l'excès. Elle doit se mettre elle-même devant des faits accomplis, au nom de cette mission, qui perturbera jusqu'à la fin les certitudes et habitudes acquises.

(8) *Cahiers d'action religieuse et sociale*, janv. 1969, p. 12.

b) *Quelle forme de partage de vie, quel type de travail adopter ?*

Le travail apparaît comme la forme privilégiée, mais non la forme unique du partage de vie. Les professions sont innombrables, situant très diversement dans la société, au sommet ou en bas, dans un petit cercle ou dans un vaste circuit, au cœur des problèmes humains ou en marge, parmi ceux qui tiennent les leviers de commande ou ceux qui sont commandés...

Si on adopte la deuxième perspective décrite plus haut, on fera jouer la logique humaine. Le prêtre prendra ou gardera la profession que son tempérament, son milieu social, et son éducation lui indiquent. En ce cas on ne voit pas comment des priorités aux incroyants ou aux pauvres, celle si souvent affirmée pour la classe ouvrière, pourraient être mises en œuvre. On voit mal l'impact du « viens, quitte tout, et suis-moi » évangélique sur ce qui constituera le morceau le plus consistant de la vie du prêtre. On peut prévoir que le sacerdoce deviendrait vite un signe public de la préférence de l'Eglise pour la classe aisée.

Si on se place dans la troisième perspective, la conscience apostolique joue dès le choix-même de l'insertion humaine. « Il faudrait, dit A. MANARANCHE, choisir des implantations tant soit peu significatives. Le risque, pour aujourd'hui, c'est de voir des prêtres incompetents aller poursuivre dans la rue le bricolage qu'ils effectuent dans la sacristie ; et alors on ne voit pas bien où se trouve le progrès. La poignée que nous tendons à devenir à mieux à faire que de s'égailler n'importe où, pour faire n'importe quoi, n'importe comment. Nous serions d'ailleurs tôt désillusionnés » (9).

L'insertion choisie pour le prêtre signifie ce que l'Eglise prend le plus au sérieux, ce dont elle se sent le plus solidaire, ce qu'elle estime le plus cohérent avec ce qu'elle représente. Ainsi, négativement, il y a une longue tradition — qui a varié à travers les siècles — sur les métiers qui ne conviennent pas pour un chrétien (le problème de la non-violence par exemple ne date pas d'hier), et ceux qui ne conviennent surtout pas pour un ministre : commerçant, boucher, procureur, administrateur... Il y a lieu de réfléchir aujourd'hui, après des siècles où l'Eglise a été ressentie comme riche et encore plus comme puissante et même oppressive, à ce que signifieraient des professions qui impliquent par elles-mêmes un gain copieux (encore que ce déficit spirituel puisse être corrigé par un témoignage lisible de pauvreté), et surtout un pouvoir sur les hommes, une puissance dans le monde. Le mot « influence », dans le vocabulaire apostolique récent, est un des plus contestables de l'Evangile, et des plus irrecevables par une conscience d'homme libre. A fortiori faut-il mettre en question les professions qui impliquent une violence sur les autres.

(9) A. MANARANCHE, *art. cit.*, p. 10.

Par contre une situation modeste ou pauvre a signification pour le grand nombre des modestes et des pauvres, mais aussi pour les plus riches. Car les cultivés, les hauts responsables, les privilégiés ont besoin et droit d'être alertés par l'Évangile. Ils doivent l'être en connaissance de cause. Ce qui suppose que l'apôtre sache de quoi il parle, quand il conteste ou provoque ; ce qui ne suppose pas nécessairement qu'il partage leur situation.

Il y a aussi des urgences du côté de l'institution ecclésiale elle-même. Penser et dire la foi aujourd'hui n'est possible que par un échange vivant entre l'Église et les diverses cultures, les diverses disciplines (G.S. 44/2). Il serait grave de négliger « le service de la réflexion théologique, elle-même tributaire des autres connaissances, des sciences humaines particulièrement. Car il serait paradoxal, pour une civilisation dont on dit qu'elle a perdu sa conscience, de ne plus trouver nulle part les seuls « spécialistes » dont elle a vraiment besoin, parce que nous irions faire poids beaucoup plus du côté des questions que du côté des réponses. Si l'Église n'a rien à dire aux hommes d'aujourd'hui, peu importe l'endroit où elle va enterrer son mutisme » (10). M. BELLET dit justement : « Nous ne pouvons nous situer simplement dans la foi, pour ensuite aller voir de l'autre côté, emportant avec nous un langage déjà fait. Nous ne pouvons davantage nous situer dans le monde moderne avec la tranquille conviction que la foi va s'y libérer de toute entrave, car s'il est vrai que nous sommes de l'autre côté, l'œuvre de foi y est à faire » (11).

Faut-il répéter qu'il serait déraisonnable de contrarier a priori, ou de méconnaître les goûts et capacités de chacun. L'Évangile n'est pas une brimade. Il est dans la mission de l'Église de servir les hommes, y compris dans les solidarités et coopérations appelées par leurs projets civilisateurs (12). Le sacerdoce assume les talents d'un homme pour la construction de la maison de Dieu. Cependant l'œuvre à construire peut demander qu'on renonce à ce qu'on aurait préféré. Car ce qui prime ce n'est pas la promotion humaine du prêtre, mais sa responsabilité à l'égard de ceux dont il a charge. « Cherchez d'abord le Royaume des cieux... ».

c) *Qui en décidera ?*

Commençons par envisager le cas du prêtre dégagé des tâches classiques, et dont l'insertion professionnelle définira le peuple dont il aura la responsabilité. Un prêtre marin n'est pas curé, vicaire, aumônier à tel

(10) A. MANARANCHE, *art. cit.*, p. 12.

(11) *La Peur ou la Foi, Une analyse du prêtre*. Paris, Desclée de Br., 1967, p. 236.

(12) Cf. par exemple *Allocution de Pie XII au Consistoire* : 18 février 1946. D.C. 17 mars 1946, col. 176. Dans Vatican II, G.S., n° 42/5.

endroit ; il est prêtre pour les marins, avec cette précision, relative, qu'il aura pour port d'attache le Havre, Marseille...

Qui décidera de l'affectation de prêtres à tel circuit humain défini par une profession (et peut-être demain de l'ordination de tel chrétien pris dans un circuit humain) ?

Ce ne peut être que l'Eglise, non l'intéressé tout seul. Il n'est pas à son compte servi par l'Eglise. Nul n'est propriétaire d'un sacerdoce, qu'il tient du Christ à l'intérieur d'un corps (P.O. n° 2/1). Le prêtre fait partie du peuple de Dieu, au service de l'œuvre confiée à ce peuple. Il propose à l'Eglise sa vocation ; il ne l'impose pas. Encore moins le travail apostolique est-il une foire d'empoigne. En ce sens il est bien vrai que « c'est la communauté qui envoie ».

Mais qui, dans l'Eglise, va décider ?

La communauté n'est pas acéphale. Dans un domaine qui intéresse de manière vitale l'avenir du corps, la répartition évangéliquement proportionnée des efforts apostoliques, et surtout la signification d'ensemble d'une Eglise qui est sacrement pour le monde, ce ne peut être que *l'épiscopat, localement l'évêque*, en vertu de la charge confiée aux Douze. Dès lors que le choix de la profession détermine le peuple confié à un prêtre, le dernier mot revient à celui dont il n'est que la démultiplication, et auquel le rattache un lien sacramentel de coresponsabilité.

Mais cette coresponsabilité s'exerce au sein d'un *presbyterium* (P.O., nos 7-8). L'évêque ne peut décider dans l'isolement et l'arbitraire. On retrouve ici la nécessité de faire jouer la responsabilité commune, à ses divers degrés, depuis le dialogue avec les intéressés, jusqu'aux conseils presbytéraux et pastoraux, en passant par les équipes de base. Tout se tient, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un authentique projet pastoral. Il faut souligner le rôle de l'équipe de base. Par elle, et pas seulement par des sessions, les vocations peuvent être éprouvées, y compris les capacités manuelles ; par elle peut être amorcée une réflexion sur les choix à faire en fonction de l'Evangile ; par elle les idées peuvent être confrontées avec les réalités. Mais tout ne relève pas de la base seule. La coresponsabilité ne diminue pas mais valorise la responsabilité des titulaires premiers de l'apostolat.

Nous avons déjà noté que *les laïcs* ont voix au chapitre dans l'Eglise, en particulier sur ce sujet. Qu'on essaie de bâtir une « politique » globale à long terme, ou un projet local et proche, il est anormal que cela se fasse seulement entre clercs.

Répétons qu'il ne s'agit pas de juridisme, c'est-à-dire d'honorer pour le principe le droit de tels ou tels d'opposer leur veto, d'imposer leur choix

ou d'apposer leur signature : rien de plus stérilisant que ces formalismes. Il s'agit de chercher le vrai et de choisir le mieux en Eglise, en tablant sur l'Esprit qui anime tous les membres du corps. Parfois, là précisément où la mission est la plus urgente, il n'y a guère de laïcs ; ou bien les chrétiens pensent et réagissent surtout en consommateurs. On s'adresse de préférence aux « militants », parce qu'ils ont une conscience d'Eglise déjà formée et peuvent déceler les enjeux apostoliques. Posant la question de la « représentativité des fidèles qui nous cotoient, tant par rapport au peuple de Dieu que par rapport à la foule des non-croyants », A. MANARANCHE note cependant que « les quelques militants qui accaparent la majeure partie de notre temps peuvent nous cacher presque autant le monde réel que les pratiquants d'hier » (13).

De toute façon la responsabilité apostolique des ministres, en premier lieu de l'évêque et de l'épiscopat, reste entière. Les ministres n'existent que dans et pour le peuple. Mais les peuples non évangélisés ont droit. Ce droit s'impose à toute la communauté, en premier lieu aux évêques successeurs des Apôtres. Il peut être du devoir des laïcs ou des prêtres de leur en faire prendre une conscience plus vive et plus lucide.

Conjuguer l'élaboration de projets sérieux avec les divers intéressés et la décision autorisée des responsables est d'autant moins aisé que le point de vue local ou même diocésain est limité : la cohérence et la concertation s'imposent à l'échelon national aussi, celui qui est le plus proche de la dimension réelle des problèmes. A ceci la « Mission ouvrière » travaille pour ce qui concerne le monde ouvrier. Officiellement elle n'est ni un substitut d'Eglise ni un organe de direction, mais un service de coordination. Lorsque des prêtres, sensibles aux urgences, pensant que les préparations sont sérieuses et suffisantes, envisagent une « avancée », ils se tournent d'instinct vers les évêques pour un dialogue et une décision. Ils s'irritent, quand ils ont l'impression d'être renvoyés de bureaux en guichets. Et pourtant on ne peut faire n'importe quoi avec n'importe qui. Reste que c'est à l'épiscopat d'y veiller : il ne peut démissionner de cette charge essentielle.

Nous venons d'envisager le cas du prêtre dont le champ apostolique est déterminé par la profession qu'il assume.

Autre est le cas du prêtre qui exerce un métier, le plus souvent à temps limité, parfois à temps plein, mais dont le travail est *une manière d'exercer son ministère au service d'un peuple défini au préalable*. X et Y, chargés de tel secteur de banlieue, de telle vallée rurale, de telle aumônerie, incluent dans leur tâche un travail qui les met de plain-pied avec le

(13) Art. cit., p. 9.

monde dont ils ont la charge. Cette activité leur procure une meilleure insertion dans le secteur ; elle crée en eux une mentalité proche de celle des gens ; elle rend plus vrais les rapports et plus crédibles les interventions. Aux actes les plus classiques du ministère (prédication, animation de militants, catéchèse, sacrement) elle assure un plus grand réalisme humain.

A tous ces titres ce genre de travail mérite de prendre une plus grande place dans l'effort de présence de l'Eglise au monde. D'où vient que beaucoup, spécialement parmi ceux qui viennent de découvrir la valeur missionnaire de la présence du prêtre au monde, lui accordent moins d'attention ou d'intérêt ? Peut-être de ce que les esprits sont marqués par la première ou la deuxième manière de comprendre le « partage de vie », plus que par la troisième où il est étroitement lié à la responsabilité apostolique, et où l'apport du monde est plus intégré à l'évangélisation de ce monde.

Faute d'une vue d'ensemble, l'Eglise pourrait en même temps amplifier l'effort d'insertion dans les groupes humains par le travail des prêtres, et maintenir la pastorale classique dans le statu quo, un peu amélioré dans les façons. On aura ainsi ajouté des prêtres ouvriers ou autres à la panoplie des institutions inscrites à l'Ordo diocésain. « Cela permettrait de ne pas être en retard sur ce qui *se fait*. Cela permettrait aussi de contenter les aspirations très affirmées de certains. Mais l'appareil traditionnel n'en serait guère affecté. On aurait ajouté un wagon à la rame. Mais la direction du train ne serait pas l'évangélisation » (14).

Dès lors on court le risque de deux clergés, sans lien entre les personnes, sans dialogue, sans réflexion commune, sans cohérence du témoignage public, voire du contenu de ce témoignage. Or les prêtres diversement situés sont coresponsables, de par l'ordination, de la mission de l'Eglise. Ils sont responsables les uns des autres, et de leur apostolat respectif. Ils doivent chercher et trouver les moyens et conditions d'une confrontation dans une pastorale qui veut surmonter les contradictions. La situation mixte, intermédiaire entre celle de permanent et celle du prêtre travaillant à plein temps, aide à conserver le dialogue, à éviter la confusion de Babel : « Nous ne parlons plus le même langage, dit-on ». Les prêtres-ouvriers doivent pouvoir s'adosser à une Eglise dont ils sont. Ils ont quelque chose d'essentiel à dire pour que le style, les structures et la signification publique de la pastorale à l'égard des chrétiens soient transformés en fonction de la mission. La situation mixte constitue un signe, publiquement observable, et culturellement efficace, du lien de coresponsabilité qui unit les prêtres « permanents de l'Eglise » à ceux qui ont une situation à plein temps dans le profane.

(14) Cf. R. SALAÜN, « Le Christ est-il manifesté aujourd'hui à tous les hommes » ? (*Assemblée du Seigneur*, n° 12, Paris, Le Cerf, 1969, p. 72).

Mais voilà, cette formule met en cause, à échéance immédiate, les fonctionnements habituels. Par exemple on ne peut travailler 20 ou 25 heures par semaine et conserver toutes les activités antérieures. Décider ce travail, c'est s'obliger à réviser la hiérarchie des tâches. Ce qui suppose une vie d'équipe : non pour que le même lot d'œuvres ou d'activités diverses — réduites en volume mais pas en nombre — soit réparti sur ceux qui ne travaillent pas, mais pour qu'un jugement et des options s'élaborent avec sérieux, entre plusieurs responsables, sur ce qui doit demeurer, disparaître ou être aménagé. L'équipe s'impose aussi pour qu'il n'y ait pas de prêtre seul au travail mais plusieurs à la fois, et pour qu'une continuité soit assurée dans le temps : ce qui doit être un choix apostolique ne doit pas apparaître comme le « job » de tel ou tel.

On peut conclure que le « passage au travail à temps partiel » relève de la décision d'une *équipe locale*. Quand un groupe de prêtres reçoit mission pour un secteur, qu'il est participant à la réflexion de l'Eglise et du diocèse, on lui fait confiance pour découvrir et mettre en œuvre, sur le terrain, avec l'aide de tous ceux avec qui il collabore, les efforts qui correspondent aux circonstances de temps, de lieu, et de personnes.

Que les instances diocésaines, l'évêque surtout, s'y intéressent comme à un élément très significatif d'une orientation pastorale, c'est bien et c'est nécessaire. Qu'on rappelle dans quelles conditions de santé, en particulier concernant la vie d'équipe et le dialogue avec les chrétiens, ces choix doivent être pratiqués, ce sera longtemps utile. Mais il n'y a vraiment pas lieu d'imposer d'infinis préalables avant toute décision (alors qu'on laisse se perpétuer tant de pratiques contraires à l'esprit de l'Evangile), au risque d'user les patiences. Qu'il y ait une réflexion organique au plan des diocèses, à celui des secteurs. Que pour cela il y ait des équipes dignes de ce nom. Et qu'on fasse confiance aux hommes et à l'Esprit. Jésus-Christ n'a pas tout réglementé : il a institué une Eglise avec au-dessus un collègue d'Apôtres, en promettant : « Je serai avec vous... ».

Les étrangers parmi nous ⁽¹⁾

Agnès Pitrou

Le phénomène d'immigration temporaire ou permanente des étrangers en France constitue un fait massif, voyant, dont l'importance économique, démographique et sociale n'échappe à personne — qu'on en reconnaisse le bien-fondé ou qu'on le déplore. Phénomène européen autant que français, puisque, de la Grande-Bretagne à la Suède en passant par la Suisse ou l'Allemagne, la main-d'œuvre pour les emplois subalternes en recrute dans ces autres pays européens pauvres, que sont le Portugal, l'Espagne, la Yougoslavie, l'Italie dans une moindre mesure, et de plus en plus dans des régions plus lointaines : Afrique du Nord et Afrique Noire, Turquie...

Réflexes racistes qui cherchent parfois à s'inscrire dans la législation, réactions malthusiennes ou simple indifférence devant les conditions de vie de ces nouveaux prolétaires de la société française : ces attitudes sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les préciser. Mais les impératifs économiques sont là, ainsi que le rejet croissant par les jeunes français des emplois non-

qualifiés, fatigants, salissants, qu'il faut pourtant remplir ; et les pays encore sous-développés où règne un chômage endémique trouvent commode cette évasion régulière vers les pays industrialisés qui diminue temporairement le nombre des sans-emploi et procure des rentrées de devises. Ainsi, toutes les réglementations qui essaient de limiter le courant migratoire se heurtent-elles à la triple opposition (tacite) des gouvernements des pays d'accueil et de leurs employeurs, de ceux des pays d'émigration, et des intéressés eux-mêmes. Tous les moyens sont bons pour tourner les limitations imposées, mais malheureusement aussi les précautions sanitaires ou économiques (assurance de trouver un emploi, un logement) qui ont pu être édictées et qui pouvaient protéger les immigrants contre une aventure pleine de risques.

Certains voudraient bien ignorer ce vaste problème qui n'a pas de solutions simples ; mais périodiquement, des incidents ou des faits-divers

(1) La documentation de cet article a été rassemblée par Pierre Tournon.

en rappellent la gravité, et même les « beaux quartiers » ne peuvent plus ignorer la présence des étrangers depuis qu'affluent les employées de maison espagnoles ou portugaises et que les rues sont balayées par des Maliens ou des Sénégalais (2).

Importance du phénomène

Si chacun a l'intuition que l'apport des étrangers à la vie française est sans cesse croissant (et l'afflux des travailleurs d'Afrique Noire ou d'Afrique du Nord, plus « visible » que les Européens, incite même à grossir cette impression) il est beaucoup plus difficile d'avoir une estimation exacte de ce qu'il représente.

Chacun sait l'infirmité des statistiques sur ce point, pour trois raisons principales :

- entrées « clandestines » sous couvert d'un voyage de tourisme, souvent régularisées ensuite, mais sans qu'on puisse apprécier exactement l'erreur par défaut ;

- non-observation des « sorties » (il serait d'ailleurs difficile de savoir si elles sont temporaires, pour des vacances, ou définitives) qui fausse évidemment gravement l'estimation des présences effectives à un moment donné ;

- multiplicité des organismes qui sont chargés officiellement du problème : Ministères de l'Intérieur, des Affaires Sociales, Office National de l'Immigration.

Quand on parle d' « étrangers », on est tenté de penser surtout aux immigrés temporaires masculins, vivant seuls et venant occuper des emplois non qualifiés. En fait, si cette catégorie est effectivement celle qui nécessite le plus d'attention par son nombre et ses conditions de vie (et il faut y inclure ceux qui feront ultérieurement venir leurs familles), il est utile de rappeler que l'immigra-

Le but de ce bref aperçu n'est pas de traiter dans toutes ces dimensions ce problème : dimensions économiques, sociologiques ou politiques ; mais plutôt d'en dessiner quelques contours et de mentionner au passage quelques points-clefs.

tion en France comprend, avec des proportions très inégales et mal connues, des catégories très diverses :

- 1) Sur le plan démographique : des hommes « célibataires », mais aussi de plus en plus des jeunes filles ou des femmes et des familles entières.
- 2) Sur le plan professionnel : des manœuvres et ouvriers certes, ou du personnel de service, mais aussi des étudiants et des cadres, artistes ou intellectuels venus en France pour un complément de formation, ou pour exercer une activité professionnelle (ainsi, il y a un pourcentage assez élevé d'étrangers non-naturalisés, dans les activités de recherche). Il faut y ajouter le personnel diplomatique, les réfugiés politiques...
- 3) Sur le plan de l'origine géographique : Africains du Nord ou de l'Afrique Occidentale et Centrale, Méditerranéens (Italie, Espagne, Portugal), mais aussi, spécialement parmi les étudiants ou intellectuels, des ressortissants des pays anglo-saxons, scandinaves, du Canada, d'Amérique du Sud, de Moyen-Orient, du Vietnam...

(2) L'Office National d'Immigration (O.N.I.) estime qu'à la fin de 1966, les étrangers représentaient un vingtième de la population française, Algériens non compris.

Enfin, il ne faudrait pas oublier que les « vagues » déjà anciennes d'étrangers arrivés massivement (Arméniens, Russes, Polonais, Espagnols durant la guerre civile...) ne sont pas forcément intégralement assimilées. Faut-il y ajouter les Vietnamiens ou Eurasiens des accords de Genève, les Harkis venus d'Algérie, ou même certains rapatriés d'origine israélite qui constituent des « isolats » culturels et vivent souvent dans un grand dénuement ?

Si la composition sociologique des « colonies étrangères » en France est variée, il reste évident que la masse principale est constituée par les travailleurs manuels temporaires, accompagnés ou non de leur famille, qui viennent des pays « à économie retardée », principalement méditerranéens ou africains, et qui recherchent un emploi assez rémunéré (au prix de nombreuses heures supplémentaires lorsqu'ils le peuvent, et c'est

souvent possible en particulier dans le bâtiment) pour à la fois envoyer de l'argent chez eux et accumuler quelques économies et biens d'équipement leur permettant de se réinstaller à leur retour chez eux. Ce qui suppose évidemment que soient réduites au minimum les dépenses d'entretien qu'ils font pour eux-mêmes en France.

Le tableau 1 renseigne sur les évolutions connues ou estimées de la présence des étrangers en France selon leur nationalité et selon les années. Notons combien les fluctuations conjoncturelles de l'économie se répercutent sur les arrivées, et combien est dépendante de la politique en cours (spécialement vis-à-vis des Algériens) le renforcement ou la diminution du courant migratoire, encore que pour certains pays, comme l'Espagne ou le Portugal, le courant clandestin arrive à tourner partiellement les mesures restrictives.

TABLEAU 1

NOMBRE D'ENTREES PAR NATIONALITES

1. Les Italiens

La tendance générale est à la baisse du nombre d'entrées depuis 1958. Auparavant, il y a eu des contingents importants, juste après la guerre (années 46 à 49). La période 1950-55 est faible et variable. Puis une forte poussée se produit en 1956, 1957 (année record avec 80 385 entrées) et 1958. Depuis, les entrées sont de moins en moins nombreuses. Mais au total, les Italiens représentent la communauté étrangère la plus importante en France parmi celles dont les ressortissants sont contrôlés en France par l'Office National d'Immigration.

2. Les Allemands

Leur nombre dépassait 10 000 seulement pendant les deux seules années 1948 et 1949. Depuis, le nombre d'entrées est faible puisqu'il est de l'ordre de 1 000 à 2 000 par an.

3. Les Espagnols

C'est à partir de 1956 que les Espagnols ont commencé à venir massivement en France. Avant cette date, il en venait au maximum 2 000 chaque année. L'augmentation est progressive : près de 9 000 en 1956, plus de 20 000 en 1957, près de 40 000 en 1961, plus de 60 000 en 1962 et 1964. Depuis 1964, le nombre descend assez vite : 49 000 en 1965, 33 000 en 1966 et 22 000 en 1967.

4. Les Marocains

L'immigration marocaine devient importante à partir de 1961 avec près de 4 000 entrées. Depuis 1963, il y en a plus de 10 000 chaque année.

5. Les Portugais

L'immigration portugaise est croissante depuis 1950. Le seuil des 1 000 entrées par an est franchi en 1956, celui des 10 000 en 1962, celui des 40 000 en 1964. En 1966 et 1967, les Portugais représentent le plus fort contingent national d'entrées parmi celles contrôlées par l'O.N.I.

6. Les Yougoslaves

L'immigration yougoslave est très récente : on comptait 2 000 entrées en 1963, 6 000 en 1965, 10 000 en 1966 et presque autant en 1967 (9 600).

7. Travailleurs venant d'Algérie et d'Afrique Noire

Il est bien difficile de pouvoir apprécier les chiffres concernant les entrées et les sorties des Algériens et des ressortissants de l'Afrique Noire. Ils ne sont recensés que par les passages aux frontières, par le ministère de l'Intérieur. Or ces passages aux frontières semblent assez fréquents : l'an dernier (1967) sur 209 867 entrées, 124 963 représentaient des retours de congés. Sur le total des hommes de plus de 17 ans, plus de 5 % sont considérés comme touristes, entrant en France. Il semble que sur les 209 867 entrées, un peu plus de 20 000 sont en fait dues à des Algériens venant pour la première fois en France, y travailler.

D'autre part, une estimation trimestrielle est faite par les services du travail et de l'emploi du ministère des Affaires sociales, donnant les effectifs des travailleurs algériens en France :

	1966	1967
1 ^{er} trimestre ...	222 142	219 854
2 ^e trimestre ...	226 553	219 008
3 ^e trimestre ...	227 319	219 593
4 ^e trimestre ...	223 187	213 167

Pour ce qui est des Etats d'Afrique Noire, on peut difficilement avoir une idée de la situation réelle étant donné que le solde des entrées et des sorties est voisin de 0 (tantôt positif, tantôt négatif).

De plus, sur le nombre d'entrées, une faible proportion est recensée comme s'agissant de travailleurs : 10 % environ.

Il faut mentionner également l'incidence de la libre circulation de la main-d'œuvre dans les six pays du Marché Commun ; mais, à part peut-être l'Italie, le développement économique de ces pays amènera surtout des échanges entre travailleurs qualifiés ou spécialistes, sauf dans les régions frontalières.

Les hypothèses du V^e Plan estimaient l'avenir du courant migratoire à un flux de 65.000 travailleurs par an environ, auxquels il faut ajouter les inactifs ; mais il est difficile de saisir quel

Les caractéristiques professionnelles

Elles sont bien connues ; du fait de la nature des emplois laissés pour compte par les Français et de la non-qualification des immigrants, ainsi que du faible niveau de leurs exigences (au moins en début de séjour), les étrangers se répartissent dans des types d'emplois et des branches d'activité qui correspondent à des travaux fatigants et mal rémunérés, souvent instables de surcroît. En outre, un nombre important d'étrangers vient en France pour des travaux saisonniers, notamment dans la grande agriculture.

Les informations statistiques ci-dessous (Tableaux 2, 3 et 4), même si leur exactitude absolue peut être contestée étant données les difficultés de recensement, donnent une bonne indication de la répartition professionnelle des étrangers en France selon le triple critère de leur origine géographique, de leur niveau de qualification et des branches d'activités où ils sont le plus employés.

On constate ainsi, par exemple, que les Algériens sont, en moyenne, employés pour des travaux moins qualifiés encore que ceux des autres étrangers ; alors que les étrangers venant des pays du Marché Commun sont plus nombreux

sera le mouvement de retour vers le pays d'origine.

Quant à l'arrivée des familles, elle montre une tendance à s'accroître pour les nationalités les plus récemment arrivées dans le circuit de l'immigration (Portugal, Yougoslavie).

Notons, pour les travailleurs isolés comme pour les familles, leur répartition très inégale sur le territoire, essentiellement calquée sur l'activité économique.

dans des emplois très qualifiés (cadres, techniciens, ouvriers qualifiés) que dans des emplois de manœuvres ou O.S., sauf les Italiens dont la structure d'emploi tend à se rapprocher de celle des Espagnols (20 % de manœuvres), Portugais, Yougoslaves et Africains occupent à 50 % des emplois de manœuvres.

On remarquera aussi, en examinant la répartition par branches d'activité, le poids énorme des étrangers dans certains secteurs : dans le bâtiment par exemple, les étrangers représentent presque la moitié des effectifs totaux de la branche (environ 500.000 travailleurs étrangers en 1967).

Le développement continu du travail saisonnier (qui tend seulement à fléchir depuis quelques années) constitue un problème particulièrement aigu, car les conditions de travail et de logement de cette population instable sont généralement encore plus défectueuses que celles des permanents, et qu'au surplus, on peut se demander ce que deviennent les étrangers avant et après ce travail de quelques semaines ou de quelques mois, lorsqu'ils rentrent dans leur pays. On peut en effet penser qu'une proportion importante d'entre eux n'a, dans son pays d'origine, qu'un

emploi très précaire ou inexistant : le travail saisonnier doit-il alors leur procurer leurs moyens d'existence pour l'année entière ?

Ce serait intéressant de savoir si les saisonniers tendent à revenir ensuite comme permanents en France au bout de quelques années : aucune statistique ne nous renseigne sur ce point.

Rappelons en terminant ces remarques sur la vie professionnelle, que le contrôle et la mise à jour des effectifs restent toujours difficiles ou impossibles du fait des entrées clandestines et de la régularisation souvent tardive par le permis de travail.

TABEAU 2

1967 — TRAVAILLEURS ETRANGERS PERMANENTS INTRODUICTS ET PLACES

Qualifications professionnelles par nationalités

	<i>Manœuvres</i>	<i>Ouvriers spécialisés</i>	<i>Ouvriers qualifiés</i>	<i>Techniciens et Cadres</i>	<i>Ensemble</i>
<i>Allemands</i>	179	582	667	256	1 684
<i>Benelux</i>	111	285	317	258	971
<i>Italiens</i>	2 427	3 566	4 504	154	10 631
TOTAL C.E.E.	2 717	4 413	5 488	668	13 286
<i>Espagnols</i>	10 538	7 671	4 371	41	22 621
<i>Portugais</i>	17 309	12 066	5 368	21	34 764
<i>Yugoslaves</i>	3 541	4 482	1 624	24	9 671
<i>Marocains</i>	6 095	5 870	1 513	47	13 525
<i>Tunisiens</i>	3 808	2 146	556	24	6 534
<i>Nat. diverses</i>	1 809	2 568	1 921	1 134	7 432
TOTAL NON C.E.E. ..	43 100	34 803	15 353	1 291	94 547
TOTAL GENERAL ..	45 817	39 216	20 841	1 959	107 833
POURCENTAGES ...	42,48	36,37	19,33	1,82	100

Source : O.N.I.

TABLEAU 3

EVOLUTION GLOBALE, PAR SECTEURS D'ACTIVITE, DES IMMIGRANTS

- L'agriculture a reçu une quantité variable de travailleurs permanents étrangers oscillant de 23 180 (maximum en 1949) à 4 308 (minimum en 1954). Toutefois depuis 1960, il semble que le nombre des travailleurs étrangers venant travailler dans l'agriculture se stabilise en ne variant que dans les limites de 10 à 15 000 par an.
- Pour les usines, à part un nombre assez élevé dans les années 1947-49 (15 000), l'effectif annuel atteint un maximum de 5 000 entrées. Ceci représente donc une faible part de la totalité des immigrants.
- La sidérurgie et la transformation des métaux absorbe plus de 10 000 étrangers depuis 1956 et, depuis 1962, le chiffre dépasse 20 000 par an.
- Le bâtiment est un des deux plus gros secteurs d'activité des travailleurs étrangers. Il a été souvent, au cours des 20 dernières années, le secteur recueillant le plus gros contingent : en 1952, de 1955 à 1959, de 1962 à 1965. Comme pour beaucoup d'autres secteurs, l'immigration a pris une grande ampleur à partir de 1956 (33 754) — 51 960 en 1957. L'immigration dans le bâtiment suit les années suivantes la baisse générale des immigrations, puis repart à 21 950 en 1961 pour atteindre 65 115 (maximum en 1964). 1965 et 1966 semblent accuser une baisse qui semble devoir se confirmer en 1967 (36 619).
- Répartition par branches d'activité des travailleurs étrangers en 1967 :

<i>Agriculture</i>	<i>Mines</i>	<i>Sidérurgie et transformation des métaux</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Divers</i>	<i>TOTAL</i>
241 676	96 135	217 412	472 652	395 363	1 423 238

Les conditions d'habitat et de séjour

Il n'est pas de semaine où les journaux ne relatent un événement né des conditions déplorable de logement des étrangers : incendies de bidonvilles, asphyxies dans des caves, décès d'enfants, bagarres interraciales exacerbées par une cohabitation dans des immeubles vétustes... On sait que le « logement » des étrangers reste marqué en France à la fois par sa précarité et par sa situation de ghetto, où cohabitent parfois plusieurs nationalités, mais à l'écart de la com-

munauté française, et séparées d'elle par un mur psychologique autant que matériel.

Les données numériques n'ajoutent pas grand' chose à ce que l'on peut savoir déjà, d'autant plus qu'elles sont très largement sous-estimées, ce type de population n'étant saisi, dans les enquêtes et recensements, que d'une façon marginale, sauf lorsqu'on procède à une investigation préalable à la destruction de bidonvilles, en principe en vue de reloger les expulsés. Il est

TABLEAU 4

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

	1 ^{er} trimestre 1966	1 ^{er} trimestre 1967
Agriculture	1 774	2 187
Energie	1 610	1 566
Mines de houille et lignite	5 355	5 223
Autres mines et carrières	2 212	1 663
Production de métaux	13 589	11 507
Industries mécaniques électriques	43 909	46 923
Verre-céramique Matériaux construction	5 964	6 230
Chantiers hydro-électriques	7 062	753
Autres chantiers	89 088	91 310
Industrie chimique	8 711	9 483
Industrie textile	7 426	7 627
Transports	7 659	7 668
Divers	27 783	27 714
<i>Total</i>	222 142	219 854

Le secteur de loin le plus important est celui des chantiers de travaux publics et du bâtiment avec 90 000 travailleurs algériens. Viennent ensuite les industries mécaniques et électriques (43 et 46 000 pour 1966 et 1967). A part la production des métaux (13 000 et 11 000 en 1966 et 1967) aucun autre secteur n'emploie plus de 10 000 travailleurs algériens.

Restent comme secteurs importants : l'industrie chimique (8 et 9 000), les transports (7 659 et 7 668) ; l'industrie textile (7 000) ; les matériaux de construction (6 000) et les mines (+ de 5 000).

A noter que les chantiers hydroélectriques qui employaient 7 062 algériens en 1966, n'en emploient plus que 753 en 1967.

sans doute plus intéressant de s'interroger sur les causes et les effets de ces conditions de vie, et de mettre en lumière quelques problèmes fondamentaux qui incitent à ne pas porter un jugement simpliste sur une situation difficile.

1. Les parias

Il est bien connu que l'habitat défectueux

(quels qu'en soient les occupants) s'intègre dans un processus de pauvreté et de marginalisme qui ne permet plus d'espérer que le seul effort porté sur le logement pourra résoudre l'ensemble du problème. En ce qui concerne les étrangers, ce phénomène est central : les étrangers qui ont résolu leur problème de logement sont, en général, ceux qui ont pu, par suite de circonstances parti-

culières, briser le cercle vicieux du sous-développement ; il est important de ne pas oublier qu'une partie non négligeable (quoiqu'impossible à chiffrer de la population des colonies étrangères en France a atteint des conditions de vie analogues à celles des familles ouvrières françaises — ou supérieures —, ce cas étant évidemment plus fréquent chez les Italiens ou les Espagnols, plus proches de nous par le mode de vie.

Pour le très grand nombre qui débarque en France sans argent, sans travail, sans logement, sans connaître la langue, parfois en famille, et avec le seul soutien des cousins ou des frères arrivés antérieurement, le cycle infernal commence à jouer : logement qui souvent n'en mérite même pas le nom, emplois instables et souvent générateurs d'accidents, santé ébranlée par le changement de vie et de climat (et parfois dégradée déjà au départ), qui entraîne des hospitalisations fréquentes et prolongées, d'autant plus que les soins à domicile sont impossibles. Pour ceux qui viennent en famille, les enfants traînent de classe en classe sans parvenir à suivre ou rattraper le peloton des jeunes Français, handicapés qu'ils sont par l'ignorance de la langue, la pauvreté culturelle du milieu, le climat psychologique défavorable. Les temps de loisirs n'entraînent aucune participation réelle aux activités des autochtones : lieux et types de loisirs restent cloisonnés selon la nationalité ou la race. Ce même cloisonnement existe sur les lieux de travail. Les circuits administratifs (Sécurité Sociale, Allocations...) sont mal connus, apparaissent comme hostiles et difficiles à maîtriser, et ce ne sont pas les formalités à accomplir pour les permis de séjour ou la carte de travail qui contribuent à « humaniser » ce visage de l'administration qui s'intitule pourtant « service ».

Les efforts qu'accomplissent soit les pouvoirs publics, soit les municipalités, soit les œuvres sociales de tous genres ne semblent pas à la mesure du problème : pas assez de logements,

foyers de travailleurs parfois trop « militaires » et trop peu nombreux, efforts de promotion professionnelle et d'alphabétisation trop sporadiques, enseignement scolaire inadéquat... Il n'est pas question de mettre en cause certaines bonnes volontés ou certaines actions très positives, mais de s'interroger sur les raisons qui font que le problème des étrangers en France reste un signe apparent de l'échec de notre société.

2. Y a-t-il de « bonnes » solutions ?

Il serait trop simple de penser que, dans ce problème complexe, tout est affaire de volonté et de moyens. La cohabitation des étrangers (surtout quand elle est temporaire) avec les autochtones, en minorités numériquement importantes, pose des questions sociologiques difficiles qu'on ne peut trancher par oui ou non :

— Faut-il que la communauté d'accueil s'efforce d'« assimiler » purement et simplement les nouveaux arrivants ? Mais que deviennent alors leur richesse culturelle propre, leur personnalité ? Or, la sauvegarde des particularismes passe par un certain isolement qui maintient groupées les ethnies... et l'on revient donc à une quasi-ségrégation. Concrètement, cela veut dire : des écoles spéciales ou des écoles françaises ? des cités de résidence par nationalités ou le brassage (3) ? ...Les réponses théoriques abondent, mais la vie quotidienne ne tranche pas si simplement.

— Dans la perspective d'un relogement par exemple en H.L.M., faut-il qu'un transfert brusque soit opéré du bidonville à la cité, avec tout ce que cela suppose comme rupture brutale et comme habitudes à bouleverser ? Ou faut-il passer par une « cité de transit » qui deviendra parfois

(3) Certains sociologues affirment avec une précision toute mathématique que « le brassage idéal » est de 10 % d'étrangers au milieu de 90 % de Français... on demande à voir !

permanente parce qu'on « oubliera » ses occupants, et qui reconstitue le ghetto ?

— Que faire pour les travailleurs sans famille en séjour temporaire, qui souhaitent avant tout économiser de l'argent pour l'employer chez eux et qui acceptent n'importe quel travail, et refusent l'habitat meilleur qu'on leur offre (foyer, H.L.M.) parce qu'il coûte plus cher ?

— Comment empêcher la reconstitution permanente des bidonvilles ou des hôtels meublés surpeuplés, lorsque le courant migratoire clandestin ne cesse d'amener de nouveaux candidats au logement ? Mais doit-on pour autant préconiser la politique du bulldozer ? Toutes les grandes villes des pays développés connaissent ce problème sans cesse renaissant...

— Comment concilier le désir de laisser les immigrants s'entourer de leur parenté, de leurs amis, de leurs compatriotes, et éviter la « colonisation » de quartiers ou de secteurs entiers par une minorité ?

— Comment lutter contre l'exploitation des étrangers par les étrangers, que ce soit pour le logement, pour le petit commerce, parfois pour les papiers à obtenir ?

On pourrait allonger la liste de ces problèmes non éclaircis, soit parce qu'on ne les a pas encore suffisamment étudiés, soit parce qu'il n'existe pas de solution évidente, universelle, toute cuite... mais simplement de lentes évolutions dont nous saisissons mal le processus. Il faut malgré tout agir, car la vie n'attend pas. On s'explique mieux alors que beaucoup de services publics ou privés qui travaillent pour les étrangers aient tendance à considérer comme seule valable l'action qu'ils mènent, et, qu'au lieu de créer des collaborations fructueuses, la concurrence et la rivalité s'instaurent entre eux, à travers une action souvent non dénuée d'un certain paternalisme. Il est bon de garder conscience que ces problèmes sont difficiles, et que dire « il n'y a qu'à... »

relève d'une méconnaissance de leurs dimensions réelles.

3. La condition des étrangers, reflet d'une société

Il n'en reste pas moins que sur beaucoup de points où une action immédiate est possible et s'impose, on constate une inertie et un attentisme qui bloquent toute avancée : aménagement des courants migratoires, politique d'accueil, promotion de l'emploi, respect des droits économiques et sociaux... La volonté réelle de venir à bout de ces problèmes et de réintégrer (même temporairement) dans la collectivité nationale ceux qui campent en dehors d'elle n'existe pas ou, en tous cas, pas partout, même si elle est parfois bruyamment affirmée. Il faut sans doute remonter plus loin dans nos structures politiques et sociales, et dans nos mentalités, pour saisir les causes qui contribuent à fermer le cercle et à rendre impossible certaines mesures :

— L'indifférence de la population ou son racisme ; quand 100 logements d'un bidonville incendié rejettent à la rue trois cents personnes, le choc sur l'opinion est incomparable moins grand que lorsque des voitures françaises sont brûlées!... Il n'existe pas de groupe de pression en faveur des étrangers sauf le patronat quand il a besoin de main-d'œuvre (mais c'est leur force de travail qui l'intéresse), et sauf peut-être un jour les étrangers eux-mêmes, s'ils s'organisent et « explosent ». Même les syndicats ne s'éveillent que lentement au problème, et « la base » suit mal.

— Les carences des employeurs qui ne s'inquiètent qu'exceptionnellement des conditions de vie des étrangers qui leur sont indispensables pour que l'entreprise « tourne » et qui lorsqu'ils sont obligés de s'en occuper, traitent les problèmes de façon simpliste ou paternaliste.

— Le racisme et l'égoïsme des municipi-

palités qui refusent de voir construire sur leur territoire foyers, cités de transit, ou logements pour les étrangers.

— L'effort timide et irrégulier de l'Etat qui ne parvient à définir une politique précise vis-à-vis de l'immigration et qui recule sans cesse devant les mesures qui s'imposent.

— Les mécanismes plus complexes tels que le prix des terrains, qui empêche de construire des logements bon marché ailleurs qu'en périphérie lointaine des villes, les régimes d'assistance mal adaptés, etc...

On pourrait analyser de plus près ces « blocages » qui s'opposent à ce que le statut des étran-

gers sur notre sol soit précisé et modifié pour leur permettre une vie décente et leur offrir des moyens de promotion. Mais finalement, tous ces mécanismes, qui fonctionnent mal, manifestent surtout que les étrangers restent un « mal nécessaire » pour permettre une production érigée en finalité première et que finalement on aime mieux y penser le moins possible tant que l'actualité ne braque pas sur eux ses feux de temps à autre : bien cachés à l'extérieur des villes, ou dans des quartiers qui leur sont plus ou moins abandonnés, ils se font oublier. Ces mécanismes de rejet ou de pur fonctionnalisme trouvent leur expression à travers une grande partie de la presse et des moyens audio-visuels qui forment la mentalité des Français : comment s'étonner qu'ils se perpétuent ?

Coup de tonnerre dans un ciel gris...

Marie-Jean Mossand

Mon ami Norbert m'a demandé quelques réflexions pastorales sur les Travailleurs immigrés. J'ai dit « Oui », par amitié et fidélité. Mais je me demandais : Pourquoi pas Pierre Moreau ou quelqu'autre de la Mission ?

Tant de générosités ont déjà été exprimées sur ce sujet ! Mais l'Esprit nous parle, mieux, nous provoque par les événements, aujourd'hui comme toujours. Il suffit d'avoir des yeux et des oreilles, et un peu de cœur, au sens biblique, en sus...

J'avais remis le pensum à mon séjour en Franche-Comté, ne sortant pas de l'illusion que la maison familiale vous laissera du temps, ce minimum de solitude et de tranquillité pour rédiger. J'allais tirer sur le démarreur de ma 2 CV enrouée, quand j'apprends par la presse et par un ami l'affaire de Trouhans, en Côte d'Or. C'est sur ma route, moyennant un petit détour. C'est là que l'Esprit m'a donné rendez-vous...

L'événement de Trouhans

C'est tout simple, banal, quotidien, permanent comme situation.

Trouhans est un trou de 500 habitants, de population rurale. Une vieille entreprise familiale cotonnière recouvre le village et son voisin, Brazey. Pour survivre, l'usine s'est fait absorber par un trust ; elle est devenue la Société cotonnière de la Côte d'Or. 426 ouvriers y travaillent aujourd'hui. Jusqu'ici, la main d'œuvre était constituée par les habitants du village et des alentours. Beaucoup étaient en même temps locataires et fermiers de l'usine, car beaucoup de maisons et la plupart des terres appartiennent à l'entreprise. Les salaires ont toujours été et sont encore très bas : actuellement, environ 700 frs. Rien d'étonnant qu'une bonne centaine de Français aient quitté l'usine puisqu'ils pouvaient gagner le double et plus dans un rayon de 15 à 50 kms. Devant ces déficiences, la Direction s'est adressée

à l'O.N.I. Des Portugais sont venus il y a quelques années ; ils sont encore une vingtaine ; les autres sont allés chercher meilleure fortune ailleurs. Depuis un an, 120 Turcs leur ont succédé ; ils sont cantonnés à Trouhans, logés par l'usine, 8 par chambre, dans des conditions sanitaires plus que rudimentaires. Personne parmi eux ne parle français. Un interprète vient chaque semaine, mais pour traduire seulement les consignes de la Direction.

120 Turcs parachutés dans un village rural de 500 habitants, cela fait du bruit, cela crée des émotions, voire même de la panique. Gare aux femmes et aux filles ! « On ne veut pas se laisser devenir turcs », disent tout bas les villageois. Mais chacun se replie sur la défensive individuelle, par crainte de la Direction et aussi par méfiance vis-à-vis des Turcs, pourtant gens paisibles.

Un cri prophétique

Il a été poussé, doublé d'un geste, par le curé du village : l'abbé Garnier. Il est vrai que le curé est de famille ouvrière, qu'il a beaucoup souffert dans son enfance et dans sa jeunesse de conditions familiales très dures. Cela marque quelqu'un, qu'on le veuille ou non. Depuis qu'il est prêtre, il a souffert d'isolement. Ses paroisses successives étaient très déchristianisées (à Trouhans, un seul homme pratique : le sacristain).

Son isolement lui pèse encore plus depuis qu'il fut gravement accidenté ; il n'est pas encore remis. Il a un grand talent dans l'audio-visuel, il est lauréat de 4 prix internationaux. Cela l'a sauvé jusqu'ici de l'isolement ; ç'aurait pu être pour lui un beau prétexte à l'évasion du réel humain ambiant. Souffrances du passé non cicatrisées, solitude actuelle tragique l'ont rendu sensible d'une manière aiguë à la situation de ses « paroissiens » anciens et nouveaux. La condition des

Turcs, en particulier, l'a bouleversé : déracinés, sans famille, mal logés, sourds et muets dans notre langue, donc sans relations possibles et sans défense, exploités etc. Refrain connu.

L'abbé Garnier a cru qu'il relevait de son devoir de pasteur d'alerter l'attention de la population sur le sort des Travailleurs immigrés, mais aussi de ceux qui devaient se déplacer chaque jour pour un salaire plus juste ; il élargit même leur horizon sur l'ensemble des Migrants en France et dans le monde, sur tous ceux qui, pour des raisons diverses, sont bousculés par le malheur, les Péruviens par exemple... « Tout homme a droit à être traité en personne humaine... L'Évangile, le Concile ne cessent de nous le rappeler... ».

La Direction de l'usine se sent immédiatement concernée. D'autant plus que, depuis de longues années, l'abbé Garnier entretient de bonnes relations d'amitié avec cette famille protestante, en particulier avec le PDG qu'on appelle « le pasteur » parce qu'il a fait des études de théologie. Le curé est invité à un dîner-débat où il s'exprime sans sectarisme, mais librement et en vérité. On se fait de belles promesses...

Un journal régional a eu vent de l'histoire ; il vient consulter le curé mais aussi la Direction de l'entreprise. Pour celle-ci, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. L'abbé est un excité, un révolté... Sur les colonnes du journal, il est quelque peu ridiculisé. Mais l'abbé Garnier connaît son droit de réponse et en use énergiquement. Cette fois, c'est toute la presse régionale et même parisienne qui se déplace, ainsi que la Radio ! Trouhans alimente la chronique nationale et même internationale. Le courrier arrive en masse pour encourager l'abbé. La TV-Panorama se rend sur les lieux.

L'abbé Garnier, sans se laisser dépasser par les événements, en réfère aux diverses instances intéressées : au Comité d'entreprise qui se replie dans un silence peureux, aux syndicats (l'usine compte 12 syndiqués, timides), au député, à la

préfecture, au maire, à l'évêque, aux pasteurs de Dijon et même de Paris...

La Direction s'affole et cherche la conciliation, promet des réformes pour demain.

Devant le constat d'inefficacité des moyens normaux et les lenteurs des instances habilitées, l'abbé Garnier se souvient que « certains démons ne peuvent être chassés que par le jeûne et par la prière ». Il décide donc de commencer un jeûne public dans son église.

La Direction s'affole encore plus ; elle envoie un télégramme de promesses.

La hiérarchie catholique et les pasteurs protestants décident en commun une journée de prières et de réparation pour toutes les injustices du monde.

L'Union départementale des syndicats désire prendre les choses en main.

Les Turcs viennent en délégation, conduits par leur iman, pour remercier le curé. Ils organisent eux-mêmes une cérémonie religieuse.

La population française du village se rapproche de son curé. Il les convie à une célébration eucharistique au cours de laquelle il fait le point de la situation, sur les mobiles de son intervention, sur ses intentions. Devant les promesses qui sont faites, il renonce au jeûne, mais reste vigilant et se déclare prêt à intervenir à nouveau pour la défense des droits élémentaires des pauvres et des malmenés.

Réflexions pastorales

Elles surgissent elles-mêmes du fait cité.

Il suffit d'être fidèle au double réel de la vie et de la Foi. La vocation de pasteur n'exige-t-elle pas une réponse humaine et chrétienne aux provocations des événements ? « Dieu nous a parlé jusqu'ici de multiples manières... dans les derniers temps par son Fils... ». Aujourd'hui, l'Esprit nous provoque par les situations faites aux hommes. La vie elle-même, d'une certaine manière,

quand elle est observée avec les yeux de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, est l'une des sources de la Révélation.

Que penser de l'attitude de l'abbé Garnier ? On doit certainement l'imiter, mais sûrement pas la copier.

L'abbé a ressenti dans sa chair le drame des Travailleurs immigrés et déplacés. Il ne s'est pas contenté d'être spectateur ; il a été acteur. Il s'est engagé, non par goût du spectaculaire, mais par fidélité sacerdotale à l'Évangile. Il est des heures et des circonstances où il ne suffit plus d'être pasteur ; il faut être prophète, dans la pure ligne des grands et petits prophètes d'Israël, dans la ligne des Saints du Nouveau Testament. Cela demande lucidité, objectivité, courage, sang-froid, refus de toute démagogie et de tout sectarisme.

Le curé de Trouhans a cherché les responsables, qu'il n'a pas traités immédiatement en coupables. Il a fait toutes les démarches personnelles et fraternelles nécessaires.

Devant la torpeur ou l'impuissance des victimes de l'injustice, il s'est adressé aux diverses institutions concernées.

Finalement, il a eu recours à ses moyens propres, suggérés par l'Évangile lui-même.

Qu'il ait été contesté, suspecté, contredit, ridiculisé, rien d'anormal à cela. C'est même prévu et c'est arrivé au Christ, dans son propre village. « Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa famille et sa propre maison ! » Et là Jésus ne put accomplir aucun miracle... « Il s'étonnait de leur manque de foi » (Marc, 6).

La pastorale des événements et des situations exige beaucoup d'attention à la vie, une référence constante à l'Évangile, une concertation poussée avec les autres personnes et institutions concernées. Et en plus, pour ce qui est de nous, toujours la prière... et parfois le jeûne, qui s'appelle aussi grève de la faim.

Dans ces conditions réunies, le cri prophétique retentit jusqu'aux extrémités du monde...

Eveil à une prise de conscience : prendre en main leur propre destin

Pierre Géry

L'immigré, un travailleur comme les autres

On me demande parfois pourquoi je me suis « spécialisé » dans le monde des immigrés « alors qu'il y a tant à faire parmi les français » ! Bien que le mot « spécialisation » ne me plaise guère à cause des diverses interprétations que l'on peut lui donner, il est vrai néanmoins que l'on finit par acquérir une certaine connaissance des problèmes et des hommes avec lesquels on vit. Mais que l'on ne s'y méprenne pas, cette connaissance demeure très relative et colorée d'une grande part de subjectivité. En tout cas, si toutes mes préoccupations sont orientées vers les immigrés, cela ne veut pas dire pour autant que je considère le problème de l'immigration comme un « en soi », indépendamment du contexte socio-politique dans lequel il s'inscrit : pour moi, l'immigré est avant tout un travailleur, et un travailleur qui subit la même exploitation que ses camarades français. Ceci étant dit, j'ajouterais immédiatement que le problème de l'immigration ne peut pas être abordé exactement de la même façon que le problème du monde ouvrier français : chacun des peuples qui constituent la masse des immigrés en France arrive avec un passé et est en marche vers un devenir ; en aucun cas, l'Internationale ouvrière ne peut se réaliser en intégrant purement et simplement les immigrés au mouvement ouvrier du pays d'accueil. Cependant il serait très dangereux de situer délibérément les immigrés en « marge » du

mouvement ouvrier. A ce sujet, je rejoins bien Bernard GRANOTIER lorsqu'il écrit :

« Depuis qu'elle existe, la classe ouvrière contient des couches défavorisées « marginales », plus même au XIX^e siècle où le chômage massif produisait une véritable armée de réserve industrielle. La misère de ces couches défavorisées s'est atténuée, mais leur recrutement de provincial est devenu international. En exagérant alors ce facteur culturel, on veut transformer la nouveauté relative du phénomène en nouveauté absolue. L'étiquette est toute trouvée, la marginalité ! Les idées ne sont pas neutres : dans le contexte des luttes sociales, l'isolement théorique des marginaux étrangers opposés à l'ensemble des Français correspond bien évidemment aux efforts pratiques des employeurs pour diviser les ouvriers en fractions hostiles, sous des prétextes de races et de langues. Par opposition donc aux U.S.A., où la description psycho-sociologique en termes de marginalité correspond à un ancrage historique très différent des immigrants surtout noirs, il n'est possible dans le cas de la France de parler de marginalité, avec ses connotations culturelles, qu'en DEUXIEME ANA-LYSE, une fois dégagée la place des immigrants dans les rapports de production. Que la détermination ethnique-culturelle devienne prépondérante, dans la conscience collective des intéressés comme des nationaux, cela reste toujours possible, mais dépend de l'affrontement des forces politiques dans la société » (1).

(1) — *Les Travailleurs immigrés en France*, 1970, Ed. Maspero.

L'expérience de trois années de vie partagée avec les immigrés portugais m'a profondément convaincu de la nécessité d'une action collective en lien avec le mouvement ouvrier, mais aussi qu'avant même d'envisager toute action organisée soit syndicale avec eux, un lent travail d'éveil à une conscience politique au sens large du terme était nécessaire. Ces hommes et ces femmes arrivent d'un pays où plus de 40 années de dictature les ont étouffés. D'autre part, ils sont ici en France la cible facile des agents du fascisme portugais qui cherchent à les neutraliser, peut-être moins en instaurant un régime de peur, comme cela fut le cas au temps de Salazar, que par une politique d'intégration : le gouvernement Caetano en adoptant une certaine et toute relative libéralisation du régime n'a en rien changé les lois. Aujourd'hui comme hier, c'est la juridiction salazariste qui préside aux destinées du pays. Les changements intervenus depuis un an et demi ne peuvent être que trompeurs pour le peuple. Ils le sont d'autant plus que dans son ensemble le peuple portugais est peu cultivé et très crédule.

Du sentiment religieux à la Foi en Jésus-Christ

Sur le plan de la Foi, le problème se pose en termes à peu près identiques. Dans notre esprit de Français, le peuple portugais est un peuple foncièrement religieux. Cela est vrai en particulier pour les régions du Nord comme le Minho, mais on ignore généralement que dans le Centre et dans le Sud, de larges couches de la population sont déchristianisées. D'autre part, nous avons souvent affaire à une Foi de type sociologique : comme le Breton qui débarque à Paris, 60 % au moins des Portugais abandonnent la pratique religieuse peu après leur arrivée en France. Cela ne veut pas dire qu'ils aient perdu

pour autant tout sentiment religieux. Enfin, ce qui est frappant c'est l'anticléricalisme du peuple portugais. Il s'explique à mon avis par la force de pression que représente l'Eglise au Portugal et par l'influence du clergé sur une population qui comporte un nombre considérable d'analphabètes.

Dans certains villages du Minho, aujourd'hui encore, le curé est plus puissant que les autorités civiles. Que certains prêtres aient abusé de leur pouvoir est indiscutable : beaucoup ont même profité de leur situation pour s'enrichir et certaines paroisses rurales nourrissent non seulement le curé, mais aussi ses parents, ses sœurs, etc...

Prêtre au milieu de ces hommes et de ces femmes, j'ai de plus en plus conscience qu'ils ont, tout comme nous, à re-découvrir et à re-choisir Jésus-Christ comme guide et finalité de leur vie, que ce choix doit être un choix libre. Pour cela ils ont besoin de se découvrir comme étant des hommes et des femmes responsables et solidaires les uns des autres. L'existence de la plupart d'entre eux est telle qu'elle ne permet pas la tranquillité d'esprit nécessaire à la réflexion : comment penser au « ciel » lorsque la terre est un « enfer » ! Mais sans aller jusque là : comment seulement penser aux autres, lorsque l'on n'arrive pas à être soi-même ! Parce que j'ai vu tant d'hommes pleurer, parce que je vois encore ce gamin de 16 ans débarquer chez nous clandestinement du Portugal avec dans sa poche un croûton de pain ramassé dans une poubelle et Maria qui, désespérée, se suicide à 17 ans, et à cause de tout ce que je ne peux écrire ici, je disant que la condition de ces hommes, de ces femmes et de ces gosses ne changera pas, la religion sera, selon l'expression de Marx « un opium pour le peuple ». C'est ici que je situe ma responsabilité de prêtre et de chrétien ; ma vie doit dire à ces hommes que Jésus-Christ est le

seul Sauveur et que c'est dans l'Evangile qu'est contenu le ferment révolutionnaire qui doit donner à l'humanité sa véritable dimension. Je dis bien ma vie et non pas d'abord mes paroles.

En marche ensemble vers un choix libre

Partant de là, mon témoignage est simple : je partage ma maison avec trois Portugais. Tout comme eux, chaque matin, je pars au travail gagner ma « croûte », avec eux je fais la cuisine, le marché et la vaisselle... Ça, c'est le « quotidien » avec ce qu'il a d'astreignant mais aussi de petites joies.

Avec une équipe de Portugais et une équipe de Français, nous avons créé une association et ouvert un centre, le Centre « Encontro Português ». Ce sont eux qui dirigent leur centre ; nous sommes là pour les aider. Aujourd'hui, 675 Portugais ont leur carte d'associé. Là, nous voudrions, par tout un jeu de relations et de contacts, initier les gens à prendre des responsabilités, à s'éveiller politiquement, à prendre conscience des solidarités qui les lient entre eux, avec les immigrés des autres pays, avec les travailleurs français. Nous voudrions que ce Centre soit un « carrefour » où puissent s'échanger les diverses expériences afin de permettre à ceux qui le fréquentent d'accéder progressivement à un choix libre.

Le Parti Communiste préconise aussi la création de centres pour immigrés :

« Il convient de développer dans nos communes des comités sociaux, culturels et démocratiques d'immigrés. Comment les créer ? D'abord en mettant à la disposition des immigrés un local qui leur servira de lieu de rencontre. Ces comités, qui doivent s'appuyer sur les immigrés, doivent être le moyen d'intéresser les immigrés à la vie

locale, à tous les problèmes qui les concernent : logement, écoles, alphabétisation, etc... Dans le domaine culturel, la création de bibliothèques, la projection de films, la mise sur pied de groupes folkloriques, l'organisation de fêtes, sont autant d'initiatives qui peuvent donner vie et activité aux comités qu'il convient d'impulser ».

(Cf. supplément aux Cahiers du Communisme — avril 1969 — « L'immigration en France et l'action du Parti Communiste français »).

Mais, alors que pour le P.C., et cela est dans sa logique, il s'agit d'embrigader les gens sans une formation préalable : la même revue indique les chiffres d'adhésions obtenues au cours de fêtes organisées par lui ; pour nous, il s'agit essentiellement de les libérer en les éveillant à une prise de conscience qui devrait à long terme déboucher sur un choix personnel et réfléchi.

Alors, certains nous ont déjà dit : « Vous allez former des gens qui ne choisiront jamais Jésus-Christ ; ils en resteront à une action humaine ». Ce à quoi j'ai répondu : « Oui, vous avez raison : c'est le jeu de la liberté ; Dieu n'embrigade personne : on le choisit librement ».

C'est l'éternel problème du chrétien plongé au cœur du monde : à travers lui doit passer la Lumière du Christ. Comment ?

C'est là que se situe la nécessité de la révision de vie avec d'autres prêtres, des religieuses et des laïcs engagés dans l'immigration et dans le monde ouvrier. Sur Nanterre, un relais « immigrés » existe, auquel je participe ainsi qu'au travail de réflexion du Service interdiocésain des immigrés avec M.J. Mossand. Cette solidarité ecclésiale, difficile à vivre, j'en ai particulièrement ressenti la nécessité cette année : je l'ai vécue plus particulièrement avec un pasteur espagnol et quelques chrétiens. Elle est à intensifier, car seule, elle est la garantie de la vérité de notre témoignage.

Nominations

MONSEIGNEUR GUFFLET, PRELAT DE LA MISSION DE FRANCE A NOMME :

— à l'équipe centrale :

- Secrétaire général : Norbert GUILLOT
- Adjoints du Secrétaire général : Noël LE SAOUT, Charles ROUSSEAU, André WEERS.

— à l'équipe des Services de Fontenay :

- détaché pour être en lien avec l'équipe centrale : Jean DERIES, responsable
- en résidence à Vénissieux : Yves VEAUTE

AVEC L'AGREMENT DE L'ORDINAIRE DU LIEU, SONT NOMMES DANS LES DIOCESES SUIVANTS :

- CLERMONT-
FERRAND : à l'équipe de Montferrand, Claude DEGARA-
BY, Damien DELAIRE.
- EVREUX : à l'équipe de Saint-André - Ivry la Bataille,
Etienne CAMBIS.
- LYON : à l'équipe de Vénissieux, Bernard TURQUET.
- MEAUX : à l'équipe associée de Chelles, Pierre
SAUVAGEOT
- MOULINS : à l'équipe des prêtres ouvriers de Montluçon,
Paul MOURAUD.
- REIMS : à l'équipe de Reims, Guy GLAISNER.
- SOISSONS : à l'équipe de Tergnier, Georges CROISSANT
- TOULOUSE : à l'équipe du Sacré-Cœur, Bernard
MORELLET

EN ACCORD AVEC LE PRELAT DE LA MISSION DE FRANCE, LES EVEQUES DES DIOCESES CONCERNES ONT NOMME :

- Diocèse d'AVIGNON : Robert SIMON, à l'équipe de Cavillon.
- Diocèse de LIMOGES : Maurice MARSTEAU, à l'équipe Guéret-rural.
- Diocèse LYON-ROANNE : Jean MILLET, à l'équipe de Saint-Roch de Roanne.

Carnet de la Mission

Paul AUNEAU, prêtre originaire du diocèse de Tours, est décédé le 15 août, à l'âge de 50 ans, dans son presbytère de Notre-Dame-de-l'Isle (diocèse d'Evreux). Paul avait participé au travail de la Mission pendant plusieurs années dans le secteur de Saint-André-de-l'Èure.

Le père de Jean LESCUYER,

Le père de René CACLIN,

La mère de Marcel NAUDIN,

Le père de Jean ETCHEGARAY,

Le père de Michel FAVREL,

Le beau-frère de Pierre LETBIEILLEUX, sont décédés cet été.

Que leurs familles et leurs amis trouvent ici le témoignage de notre amitié et de notre prière.

Numéros disponibles

Nous consulter pour les numéros antérieurs à 1968.

- 1968 - n° 9 :** Les événements (mai 1968) — Le phénomène de la déchristianisation [2] (R. Salaün, J. Rémond).
- n° 10 : Prêtres dans la vie ouvrière (M.B. et J. Deries) — Catéchisme, sacrements, évangélisation (J. Rémond).
- n° 11 : L'Eglise chez nous. — Valeurs et foi chrétienne (P. Deladœuille).
- n° 12 : Le Forum de Lyon (N. Guillot). — Rapport du Comité épiscopal de la Mission de France.
- 1969 - n° 13 :** Le « religieux » et la foi — Une Eglise dans un peuple opprimé (Dom Frago).
- n° 14 : Dans le Soissonnais — Crise de la ville ou crise de la société P (P. Macquart).
- n° 15 : Crise de la Mission de France P (J. Vinatier). — L'Association et l'Année sacerdotale (R. Salaün).
- n° 16 : La fermeture du Séminaire de la Mission de France. Pour une formation spécialisée des prêtres missionnaires (E. Marcus).
- n° 17 : Signification de l'incroyance et nature de la Foi (B. Lacombe).
Les vacances et le tourisme (Agnès Pitrou).
- n°s 18-19 : Assemblée Générale de la Mission de France (24-26 octobre 1969).
Interventions des Equipes.
- n° 20 : Assemblée Générale (octobre 1969).
Exposés (M. Bellet, R. Salaün) — Le Bâtiment et les T.P. (A. Pitrou) — Le sens humain du Célibat (M. Massard).
- n° 21 : L'évolution de la Tunisie et les questions qu'elle pose à l'Eglise (Equipe). — Eglise, Prêtre et Politique (Année sacerdotale 69-70).
- Tirés à part :** R. Crespin — L'originalité de la foi (5/1966) (2 F). — R. Salaün — Evangéliser, c'est faire quoi ? (1/1967) (2 F). — J. Dimnet — Presse, Radio, Cinéma, Télévision, Publicité (4/1967) (1 F 50). — M. Massard — Foi et religion (7/1968) (1 F 50).

A B O N N E Z V O S A M I S

bulletin à découper et à envoyer à
Lettre aux communautés
Prélature

B.P. 38 - 94 Fontenay-sous-bois

N U M E R O S S P E C I M E N S

Veillez servir gratuitement un n° spécimen à

M _____

M _____

de la part de M _____

signature : _____

B U L L E T I N D ' A B O N N E M E N T

(conditions page suivante)

Je souscris un abonnement au nom de :
(écrire en lettres capitales)

M _____

adresse : _____

Ci-joint dans la même enveloppe un
mandat, chèque bancaire, chèque postal
de Fr. _____

à l'ordre de : Lettre aux Communautés
c.c.p. Paris 21.596.44

Maquette : J.-M. Bertholle